3,5 kg de cannabis découverts dans un fast-food à Rouiba

Page 5

EQUIPE NATIONALE

Rabah Madjer ou les choix contradictoires

Page 13

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6007 - MERCREDI 14 FÉVRIER 2018

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

PLUSIEURS SECTEURS RISQUENT LA PARALYSIE AUJOURD'HUI

L'Intersyndicale maintient sa grève

Page 2

SUITE À LA DÉCISION DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL FRANÇAIS

LES ALGÉRIENS VICTIMES DES ESSAIS NUCLÉAIRES SERONT INDEMNISÉS

Une décision du Conseil constitutionnel français, rendue publique jeudi dernier, étend le droit à pension des victimes d'actes de violence pendant la guerre d'Algérie à l'ensemble des personnes qui résidaient alors dans le pays, quelle que soit leur nationalité. Jusqu'à présent, seuls les Français étaient concernés par la loi du 31 juillet 1963. Désormais, les victimes civiles algériennes peuvent prétendre à cette indemnisation. Les premiers concernés sont les victimes des essais nucléaires français, exclues de toute compensation depuis la promulgation de la loi.

Page 3



FONDS D'AIDE À LA PRESSE



KAOUANE AFFIRME QUE L'ETAT NE SE DÉSENGAGERA PAS

Page 24



UN PROJET DE LOI SERA EXAMINÉ PAR L'APN

VERS LA RÉVISION DU CASIER DES DÉLITS ROUTIERS

Page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

LORS D'UN POINT DE PRESSE À LA SAFEX

Bedoui rassure et appelle au dialogue

LE MINISTRE de l'Intérieur a improvisé hier un point de presse, en marge de l'inauguration du Salon international de la sécurité routière, au siège de la SAFEX. Il s'agirait pour lui de passer un message : les portes du dialogue sont ouvertes, mais l'Etat est déterminé à faire respecter la loi pour préserver la stabilité.

Le ministre a mis en relief le climat de stabilité politique, institutionnel et sécuritaire que vit actuellement l'Algérie, dans un environnement régional et international en proie à des tensions.

«Cette stabilité, que nous devons à la politique de réconciliation du président Bouteflika, beaucoup de parties nous l'envient, c'est la raison pour laquelle je demande aux citoyens d'en prendre conscience et de bien mesurer son importance », souligne Noureddine Bedoui sur un ton empreint de gravité.

En parlant de la tension qui caractérise actuellement le front social en proie à des grèves sectorielles, le ministre de l'Intérieur a tenu à rassurer que, selon l'instruction du président de la République, « l'Etat ne reviendra jamais sur les acquis sociaux qui sont les biens du peuple algérien ».

« Malgré une situation financière difficile, l'Algérie continue de construire des logements, des écoles, des universités, mais le dialogue et toujours le dialogue, matin et soir ». En parlant de la grève des médecins résidents, le ministre met en garde contre le risque de son exploitation par des parties à des fins de déstabilisation du pays. Pour le ministre, il existe donc des risques de manipulations par certaines forces politiques qui veulent créer ce climat de tension perpétuel.

Bedoui a voulu surtout à travers ses déclarations rassurer les citoyens et mettre en relief le principe du dialogue entre les autorités et les partenaires sociaux dans un climat de sérénité et de stabilité. **T. R.**

PLUSIEURS SECTEURS RISQUENT LA PARALYSIE AUJOURD'HUI

L'intersyndicale maintient sa grève

Après les perturbations dans le secteur de la santé, et de celui de l'éducation nationale, la protestation reprend ses droits dans plusieurs secteurs de la fonction publique. En effet, plusieurs secteurs de la fonction publique seront de nouveau paralysés aujourd'hui.

Devant le constat de la non-prise en charge de leurs revendications, la coalition des quatorze syndicats de différents secteurs de la fonction publique (éducation, santé publique, formation professionnelle, administration publique, agriculture, les travailleurs de Sonelgaz et les postiers) maintient son appel à une grève d'une journée prévue aujourd'hui. Une action qui sera appuyée par plusieurs rassemblements de protestation devant les siège des wilayas au niveau national. Cette action de protestation est alimenté par « le silence de mort du gouvernement, qui selon eux, « continue de faire la sourde oreille à leurs revendications ». « Nous avons adressé des courriers au président de la République et au Premier ministre mais aucune réponse ne nous est parvenue à ce jour », se désole le porte-parole du Conseil des lycées d'Algérie (CLA). En l'absence d'une réponse favorable à sa requête, la coalition a brandi la menace de radicaliser ses prochains mouvements de protestation. Pour ce faire, l'intersyndicale se réunira le 17 février prochain afin de tracer un nouveau plan d'action. « L'intersyndicale ne compte en aucun cas baisser les bras, et ce, jusqu'à satisfaction totale de ses revendications », a-t-il encore indiqué, avant d'ajouter que « la coalition usera de tous les moyens légaux pour faire valoir ses doléances ». Ces formations syndicales n'ont pas omis de dénoncer «les atteintes aux libertés syndicales. Les 14 syndicats de la fonction publique



restent attachés à leurs «plate-formes de revendications». Ces organisations syndicales luttent pour «exiger l'annulation de la réforme du système de retraite et la participation des partenaires sociaux à la préparation de la nouvelle loi du travail». Les syndicats autonomes exigent également «la révision de la grille des salaires et l'amélioration du pouvoir d'achat de tous les travailleurs». L'intersyndicale de la fonction publique a tenu à «féliciter tous les travailleurs et fonctionnaires pour leurs fortes participations actives précédentes et les invite à demeurer mobilisés pour faire réussir cette action de contestation afin de faire aboutir leurs revendications légitimes».

Lynda Louifi

APRÈS LA SÉRIE DES GRÈVES ET DÉBRAYAGES

L'Inspection du travail au cœur des conflits

L'INSPECTEUR général du travail au ministère du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Zoubir Djegham, a affirmé avant-hier que l'Inspection du travail œuvrait à accompagner les partenaires sociaux, employeurs et représentants des travailleurs pour régler les conflits de travail par la voie du dialogue, et ce à travers les différents mécanismes prévus par la loi.

M. Djegham a affirmé que le rôle de l'Inspection du travail «consiste notamment à accompagner les partenaires du monde du travail (employeurs et représentants des travailleurs) en encourageant le dialogue pour la prévention et le règlement des différends, en se référant à des dispositions juridiques dont celles qui prévoient des mesures préventives contre les conflits de travail et leurs modalités de règlement, à l'instar de la loi 90-02 du 6 février 1990 relative à la prévention et au règlement des conflits collectifs de travail et à l'exercice du droit de grève.

Ce texte de loi prévoit plusieurs mécanismes et mesures pour le règlement des conflits collectifs dans le secteur économique et administratif, et consacre le principe de dialogue dans le règlement des différends, notamment à travers l'introduction de mesures telles que «la réconciliation, la médiation et l'arbitrage» lesquels demeurent des alternatives en cas de non-règlement des problèmes soulevés entre l'employeur et les représentants des travailleurs au sein d'une entreprise administrative.

Il est prévu, selon la présente loi, de recourir à la conciliation après épuisement des voies de négociations et en l'absence d'un règlement des litiges. Les résultats issus de la réconciliation s'appliquent obligatoirement aux deux parties qui ont un différend.

En cas d'échec de la procédure de conciliation sur toute ou une partie du différend collectif de travail, les parties peuvent convenir de recourir à la médiation ou à l'arbitrage tel que prévu par les dispositions de la présente loi.

La médiation est la procédure par laquelle les parties à un différend collectif de travail s'accordent pour confier à une personne tierce appelée médiateur, qu'elles désignent d'un commun accord, la mission de leur proposer un règlement à l'amiable de leur différend.

Il est fait recours à l'arbitrage en cas d'échec de la médiation à travers la désignation optionnelle d'arbitres pour le règlement du différend. Les accords conclus par les parties sont exécutoires au jour de leur dépôt au greffe du tribunal territorialement compétent par la partie la plus diligente. La sentence arbitrale s'impose aux parties, tenues d'en assurer l'exécution. M. Djegham a rappelé la création en 2017 d'une commission interministérielle de suivi des conflits collectifs de travail au niveau du ministère du Travail, composée de représentants de plusieurs départements ministériels et instances, à l'instar de la Direction générale de la fonction publique, qui veille également à la prévention des conflits de travail.

Cette commission a pour mission la prévention des conflits collectifs et la proposition de mécanismes pour leur règlementation à travers l'éclaircissement des dispositions législatives et organisationnelles, objet de litige, ainsi que la facilitation de la collecte et de l'échange des informations et des statistiques sur les litiges. Des cellules de wilaya ont été mises en place; elle sont chargées des mêmes missions accomplies par la commission au niveau local.

Selon le ministère du Travail, le «constat fait par les services de l'Inspection du travail sur le terrain révèle que «la majorité des débrayages ne respectent pas les dispositions juridiques régissant le droit de grève, ce qui fait tomber les syndicalistes et les travailleurs concernés sous le coup de la loi et les exposent à des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement». **S. N.**

CINQ GROUPES PARLEMENTAIRES RÉAGISSENT

Appel à l'arrêt des grèves pour l'intérêt général

CINQ GROUPES parlementaires à l'Assemblée populaire nationale (APN) ont appelé, hier dans un communiqué, les grévistes dans les secteurs de l'éducation et de la santé «à faire preuve de sagesse et à mettre fin à la grève pour l'intérêt des élèves, des étudiants et des malades», les invitant à faire prévaloir la voie du dialogue pour la satisfaction de leurs revendications.

«Les mouvements qui secouent certains secteurs ont pris une orientation injustifiée, bien que l'exercice du droit syndical soit garanti par la Constitution», ont estimé les groupes parlementaires des partis du Front de libération nationale (FLN), du Rassemblement national démocratique (RND), de Tajamoue Amel El-Djazair (TAJ) et du Mouvement populaire algérien (MPA) ainsi que celui des Indépendants, appelant les grévistes à faire preuve de sagesse, à mettre un terme à la grève ouverte, à rejoindre leurs postes pour l'intérêt des élèves et des malades et à faire prévaloir le dialogue pour la satisfaction de leurs revendications légitimes». Après avoir exprimé leur «soutien aux positions du gouvernement», ces groupes ont exhorté le gouvernement «à agir avec rigueur et à ne pas céder aux provocations qui vont à l'encontre du principe de l'égalité entre toutes les catégories sociales et entravent la bonne prise en charge des revendications légitimes».

Ils ont mis l'accent sur le «rôle des représentants du peuple dans la prise en charge des préoccupations des citoyens», réitérant «leur engagement total à concrétiser le programme du président de la République».

H. B.

APRÈS LA DÉCISION DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL FRANÇAIS

Les victimes des essais nucléaires seront indemnisées

La date du 13 février doit être proclamée Journée nationale de commémoration des victimes des essais nucléaires français en Algérie. Une revendication exprimée hier par Maître Ben Brahem Fatima-Zahra. Pour elle, le dernier décret du Conseil constitutionnel français, qui étend les réparations à toutes les victimes de la guerre d'Algérie, est une nouvelle lueur d'espoir pour rétablir la vérité historique sur la réalité du colonialisme et dédommager les Algériens, notamment les victimes des essais nucléaires.

D'autant que l'indemnisation est limitée aux personnes qui vivaient entre 1954 et 1962 sur le sol algérien, ce qui inclut d'emblée les victimes de Reggane et des villes limitrophes.
Le dernier arrêt du Conseil constitutionnel français étend désormais le droit à pension à toutes les victimes de la guerre d'Algérie qui résidaient à l'époque dans le pays, alors qu'auparavant seules les victimes de nationalité française en ouvraient droit.
«Cela implique un changement de la loi de 1963 qui prévoit un droit à pension pour les Français uniquement en excluant les Algériens», a déduit l'avocate lors d'une conférence au forum d'El Moudjahid.
Elle a affirmé que cela permettra à l'Algérie de remettre sur le tapis le dossier des victimes des essais nucléaires dans le sud du pays. Pour cette militante des droits de l'homme et chercheur en histoire, les Français font des efforts dans ce sens sous la pression de la société civile et des intellectuels.
«Ils sont en train de dire oui on a commis … mais on est en train de réparer», a-t-elle affirmé en citant par ailleurs la suppression, en 2017, de la loi Morin sur la notion du risque négligeable des essais nucléaires et qui empêchait, jusqu'à cette date, la plupart des victimes des essais nucléaires de formuler leur demande d'indemnisation à la France.
Reste à connaître les mécanismes et les méthodes envisageables pour recenser ces victimes. L'hôte d'El Moudjahid affirme détenir des documents lourds concernant ce dossier sur lequel elle travaille depuis des années.
Des données qu'elle ne peut plus garder pour elle seule. «Des copies de ces documents devraient être déposées au musée et au centre de recherches», a-t-elle indiqué en soulignant la nécessité pour l'Etat algérien de tout faire pour accéder à d'autres documents qui restent jusque-là dans les archives françaises.
«Il faut absolument que l'Etat français lève le secret défense sur les documents militaires pour faire avancer les choses», a-t-elle insisté.
Abondant dans le même sens, le vice-président de l'association des victimes des essais nucléaires «Taourite», Abdelkrim Touhami, a revendiqué un recensement des victimes des essais nucléaires, en réclamant à la France les documents relatifs à ce dossier afin d'aider à la réalisation d'une évaluation chiffrée et exhaustive de la situation.
Mais il demande surtout à l'ancien colonisateur de révéler dans quelle région du pays il a effectué l'enfouissement des déchets nucléaires qui, selon lui, n'a pas été fait selon les normes. Il a avancé comme preuve les taux élevés des cancers et des malformations génétiques répandues dans cette zone du fait de la contamination des eaux et des ressources animales et végétales par la pollution radioactive.
Pour sa part, la présidente de l'association de lutte contre le cancer «El Amel», Hamida Kettab, s'est référée à une étude sur le cancer du sein en Algérie qui a été réalisée par son association en partenariat avec le ministère de la Santé. Les résultats du dépistage ont révélé une prévalence de ce cancer supérieure à la moyenne chez les femmes de Reggane et des villes limitrophes.
L'enquête incrimine l'impact de ces essais mais pour le prouver la présidente de l'association préconise une enquête épidémiologique dans cette zone.

Zineb M.

XAVIER DRIENCOURT :

«Ceux qui ont pris les armes contre la France ne peuvent prétendre à une indemnisation»

LES RÉCENTS débats qui ont animé la scène politique française après la publication, le 8 février, par le Conseil constitutionnel d'une décision visant à élargir l'indemnisation des victimes de la guerre d'Algérie à celles autres que françaises se sont invités avant-hier à Constantine. Au cours d'une visite qu'il a qualifiée de courtoisie, l'ambassadeur de France à Alger a laissé entendre, au cours d'un point de presse tenu dans une librairie au centre-ville, que la décision a été mal «comprise». Xavier Driencourt a été on ne peut plus clair en précisant que les indemnisations ne concernent pas ceux qui ont combattu ou agi contre les intérêts de la France.
Le diplomate notera ainsi qu'il est encore prématuré d'en tirer les conséquences et les retombées d'une telle décision.
Citant une réserve qu'il qualifie d'importante, contenue dans le document du Conseil, selon laquelle «les personnes qui ont participé directement ou indirectement à l'organisation ou à l'exécution d'attentats ou actes de violence contre la France sont exclus de ce dispositif», il rappellera que les décisions du Conseil constitutionnel de son pays « ne sont susceptibles d'aucun recours». C'est dire l'importance du document aux yeux du législateur français.
Le diplomate dira que le processus, sans doute compliqué, de la mise en œuvre de la décision reste du ressort du ministère des Armées et des juristes de son pays.
Dans cette décision, une clause où la mention de nationalité française des victimes de la guerre de libération de 1954 à 1962 a été supprimée, donnant la possibilité aux victimes et leurs ayants droit autres que ceux portant la nationalité du colonisateur au moment des faits de prétendre à une indemnisation de l'Etat français.
Ce qui donne le droit aux victimes civiles algériennes de la guerre d'indépendance (1954-1962) de réclamer une pension à l'Etat français, au même titre que les civils français.

Amine B.

LUTTE ANTITERRORISTE

Les Etats-Unis saluent l'expérience de l'Algérie

LE SOUS-SECRÉTAIRE adjoint américain à la Défense, chargé des Affaires africaines, Alan Patterson, a salué, hier à Alger, l'expérience de l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme.
M. Patterson, qui s'est entretenu avec le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, en marge des travaux du 8e dialogue militaire algéro-américain, a salué «le niveau d'expérience de l'Algérie et son leadership en matière de lutte contre le terrorisme».
Il a exprimé, dans une déclaration à la presse à l'issue de cet entretien, le souhait des Etats-Unis de mettre à profit l'expérience algérienne dans ce domaine, afin de contribuer à la sécurisation et à la stabilisation dans la région et dans le monde.
De son côté, M. Messahel a mis en avant l'importance que l'Algérie et son président, Abdelaziz Bouteflika, accordent au renforcement des relations avec les Etats-Unis, notamment la coopération dans le domaine militaire.
Le ministre des Affaires étrangères a indiqué aussi que les entretiens qu'il a eus avec M. Patterson sur la coopération bilatérale en matière de renforcement de la lutte contre le terrorisme, que ce soit sur le plan bilatéral, dans le cadre des Nations unies ou au niveau du Forum mondial de lutte contre le terrorisme, «ont été bénéfiques».
Il a ajouté également avoir évoqué la situation prévalant dans la sous-région, notamment en Libye, au Mali et dans le Sahel.
Les entretiens ont été une occasion pour examiner l'approfondissement de cette relation «qui existe depuis longtemps et d'échanger les points de vue entre les deux parties sur la situation dans la sous-région».
Les travaux du 8e dialogue militaire algéro-américain se sont poursuivis à huis clos.

M. D.



LE GOUVERNEUR DE LA BANQUE D'ALGÉRIE L'A ANNONCÉ À L'APN

Bientôt une instruction pour le suivi du mouvement des capitaux

LA BANQUE d'Algérie (BA) promulguera incessamment une nouvelle instruction permettant de tracer le mouvement des capitaux et d'identifier leur origine, a indiqué hier à Alger le Gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Mohamed Loukal, relevant que les fonds en circulation dans le marché parallèle varient entre 2500 milliards DA et 3000 milliards DA. Répondant aux questions des députés lors du débat autour du rapport sur les évolutions financières et monétaires en 2016 et en 2017 à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Loukal a affirmé que cette nouvelle instruction s'inscrivait dans le cadre du renforcement de l'efficacité de la loi en vigueur relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et qui a connu, selon lui, «une application restreinte». L'instruction permettra d'identifier le client et l'origine des fonds 48 heures après le dépôt, et ce à travers «un guichet des renseignements financiers», passé ce délai (48 heures) les fonds pourront circuler dans le réseau bancaire. «Une fois cette instruction promulguée, le client ne sera plus questionné sur l'origine des fonds qu'il souhaite déposer ou retirer. La procédure sera effectuée par des organes spécialisés», a ajouté M. Loukal, relevant que les agents des guichets concernés par le dépôt des fonds suivront une formation spéciale leur permettant de mettre en œuvre les dispositions de cette instruction. A noter que la procédure en vigueur au niveau des banques soumet les clients à un questionnaire sur l'origine des fonds lors du dépôt et leurs canaux d'utilisation lors du retrait. Le gouverneur de la BA a reconnu, à ce propos, avoir été destinataire de plusieurs plaintes de citoyens à ce sujet. La nouvelle instruction s'inscrit en outre dans le cadre des actions menées par la BA pour attirer la masse monétaire circulant dans le marché parallèle vers le circuit bancaire, estimée entre 2500 milliards DA et 3000 milliards DA, tandis que le restant de la masse monétaire en circulation hors circuit bancaire, estimée entre 1500 milliards DA et 2000 milliards DA, est thésaurisé par les privés, opérateurs économiques et les ménages. M. Loukal a indiqué à ce propos que les banques allaient orienter leurs stratégies vers la mobilisation de ces épargnes thésaurisées, à travers plusieurs mesures dont la proposition de prix adéquats, la prise en compte des taux d'inflation, la modernisation de la médiation bancaire, la diversification des services et produits bancaires et le développement des systèmes de paiement.

S. T.



TRANSPORT FERROVIAIRE

Vers la suppression des plusieurs passages à niveau

L'EXAMEN de la situation des passages à niveau dans le transport ferroviaire a fait l'objet d'une réunion qui a regroupé avant-hier le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, avec les responsables de l'Agence nationale d'étude et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif) et de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), a indiqué hier ce ministère dans un communiqué. Tenue dans le cadre du suivi des projets ferroviaires et de la sécurisation de la circulation des trains suite, notamment, aux nouvelles acquisitions opérées par la SNTF, cette réunion a été l'occasion de s'enquérir de l'état d'avancement du programme de suppression des passages à niveau tant sur la rocade Nord que sur celle des Hauts Plateaux et des autres dessertes. Pour la rocade Nord, il a été relevé que sur les 78 passages à niveau identifiés, 24 points vont déjà être supprimés et remplacés par des passages supérieurs ou des trémies qui vont être réalisés après des appels d'offres. Concernant le reste des passages à niveau, il sera procédé à leur suppression en fonction des priorités qui seront fixées par la SNTF, exploitant du réseau ferré national. Dans ce cadre, dix (10) passages à niveau ont déjà été identifiés et seront également supprimés pour être remplacé par des passages supérieurs ou des trémies et pour la réalisation desquels des appels d'offres vont être lancés prochainement. S'agissant des nouveaux projets ferroviaires déjà réceptionnés ou en cours de réalisation, cette préoccupation est prise en charge à travers la réalisation de passages supérieurs ou de trémies. Cette opération devrait permettre non seulement de sécuriser la circulation et d'éviter les accidents fréquents enregistrés au niveau de ces passages à niveau, mais aussi d'augmenter la vitesse de circulation des trains et, en conséquence, de réduire considérablement le temps de parcours.

H. B.

ACCUEILLANT DÉJÀ PRÈS DE 300 000 STAGIAIRES

Une filière de technicien supérieur en télécommunications dans la formation professionnelle

La prochaine session de la formation professionnelle, prévue le 25 février, verra l'ouverture de plus de 290 000 postes pédagogiques, le recrutement de 2 000 nouveaux formateurs, et l'introduction de 370 spécialités. C'est ce qu'a indiqué hier le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, invité au forum d'Ech-Chaâb.



Lesdites spécialités, a-t-il ajouté, seront disponibles dans 22 divisions professionnelles à travers le territoire national. Elles concerneront les métiers liés à l'industrie, l'agriculture, le tourisme ainsi qu'à la construction et aux travaux publics.

Cette session se démarque également par l'introduction d'une nouvelle spécialité de technicien supérieur (TS) en installation des réseaux de télécommunications. Cette filières est la quatrième après trois autres ouvertes en septembre dernier dans le domaine du numérique, a fait savoir le ministre. Il a souligné, à ce propos, l'importance de développer les métiers en rapport avec le numérique car, à son avis, ce créneau s'impose de plus en plus dans la sphère économique et devient donc incontournable. Dans le contexte, l'intervenant a relevé l'ouverture des académies de Cisco, Microsoft, ou encore Huawei en vue de profiter du savoir-faire étranger en informatique.

Pour répondre aux demandes de certains opérateurs économiques, plusieurs wilayas ont programmé des spécialités en adéquation avec les spécificités de chaque région.

C'est dans ce sens que Mebarki a cité, à titre d'exemple, le cas de la transformation du plastique à Bouira, la gestion et la sécurité des réseaux à Ghardaïa et la mécanique de réparation des bateaux à Chlef. Il a ajouté que son ministère table sur l'industrie, lui consacrant 23% de l'ensemble des offres de formation de la session du mois en cours.

Pour ce qui est du partenariat avec l'environnement économique, plus de 13 000 conventions ont été signées entre le secteur de la formation professionnelle et les opérateurs économiques jusqu'à la fin de l'année 2017, a indiqué Mebarki. Ces conventions visent, selon lui, à impliquer l'entreprise économique dans la définition des spécialités fortement demandées dans le marché du travail, et l'enrichissement des contenus enseignés au sein des centres de formation. Mebarki a estimé qu'elles permettent de maîtriser le nombre des orientés, mais aussi de créer des pôles d'excellence dans les filières stratégiques en fonction des bassins industriels et des caractéristiques de chaque wilaya.

Quant à la formation par apprentissage, il a mis l'accent sur l'efficacité de cette formule, qui ne cesse d'alimenter le secteur économique en main-d'œuvre qualifiée et opérationnelle. Ce type de formation, rappelons-le, s'effectue au sein d'une entreprise économique et offre la possibilité de recruter le stagiaire. D'autre part, Mebarki s'est félicité du fait que 60% des porteurs de projets qui se présentent à l'ANSEJ(Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes) sont issus de la formation professionnelle. Sur un autre registre, il a mis en garde contre les établissements privés non agréés activant dans le secteur de la formation professionnelle et appelé les apprentis à bien se renseigner avant de s'engager, car les diplômes ainsi obtenus ne sont pas reconnus par les entreprises offrant des postes d'emploi.

Aziza Mehdid

SALON DE LA TECHNOLOGIE DE L'ENVIRONNEMENT DE MUNICH

Probable absence de l'Algérie à cet important rendez-vous

PRÉVU du 14 au 18 mai 2018 à Munich (Allemagne), le Salon mondial de la technologie de l'environnement, IFAT 2018, n'accueillera pas les entreprises algériennes. Toutefois, les organisateurs n'écartent pas une présence algérienne en tant que visiteurs. Ce qui permettra d'offrir aux opérateurs algériens du secteur économique, dans les prochaines éditions de ce rendez-vous, une présence formelle et officielle. Une journée d'information a été organisée, hier, par la Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie (AHK), qui a vu la participation du côté algérien de plusieurs industriels et bureaux d'études, mais aussi du directeur de la politique environnementale et industrielle au ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, Baba Karim.

Ce dernier a fait une communication portant sur le «Recyclage et traitement des déchets en Algérie «, où il a eu à présenter la situation actuelle et les perspectives dans ce domaine.

Il a mis en exergue les efforts consentis par les pouvoirs publics en faisant de l'élimination des déchets une préoccupation, principalement les déchets spéciaux comme ceux industriels, sachant qu'ils présentent un danger pour la santé humaine et aussi pour l'environnement.

Le représentant du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables a évoqué le cadre juridique régissant la gestion des déchets, en l'occurrence la loi 01/19 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, en plus des décrets réglementant cette branche.

L'intérêt porté par les autorités quant à la gestion des déchets spéciaux s'est aussi traduit par la mise en place du Plan national de gestion des déchets spéciaux en 2003 (PNAGDES1), où un bilan de ce dernier a été exposé par Baba Krim. Il a aussi signalé l'élaboration d'un autre plan (PNAGDES2), avec une vision économique sur la gestion des déchets, mais il incite aussi les industriels à investir dans ce créneau. Il a mentionné à cet effet le manque d'investissement dans les déchets dangereux. Aussi, le manque est enregistré du côté des déchets d'équipements électriques et électroniques, alors qu'en moyenne l'Algérien en produit 4.18 à 4.40 kg/an.

L'intervenant estime que « ce n'est nullement par manque d'intérêt des opérateurs, mais c'est le fait que c'est une nouvelle filière, qui nécessite une étude de faisabilité économique». Il a invité les opérateurs économiques à investir dans l'ensemble des filières de valorisation des déchets spéciaux, en plus de la filière classique (papier, carton..). Un marché prometteur qui s'inscrit dans la nouvelle vision économique de l'Algérie. De son côté, le président de la AHK, Marko Ackermann, a souligné l'intérêt de l'Algérie pour IFAT 2018 qui, selon lui, représente une occasion d'entrer en contact avec des clients et aussi permettra de créer des partenariats. Il a rappelé à cet effet l'engagement de l'Allemagne en Algérie, principalement dans le secteur de l'environnement et des énergies renouvelables.

Lilia Aït Akli

UN PROJET DE LOI SERA EXAMINÉ À L'APN

VERS LA RÉVISION DES CASIERS ROUTIERS

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a fait savoir, avant-hier à Alger, que le projet de loi modifiant le code de procédure pénale propose la révision des dispositions relatives à l'organisation du casier des délits routiers, à travers la création d'une base de données des peines prononcées pour les contraventions routières.



«Il est prévu la création d'un casier judiciaire pour les personnes morales devant regrouper l'ensemble des peines et amendes prononcées à leur encontre, et ce dans le but de faciliter leur exploitation par les pouvoirs publics», a indiqué le ministre de la Justice lors de la présentation du projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 66-155 du 8 juin 1966 portant code de procédure pénale devant la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN), et ce en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Tahar Khaoua, et du président de la commission, Cherif Nezzar.

Le projet propose également «la révision des dispositions relatives à l'organisation du casier des délits routiers prévu par le code de procédure pénale, à travers la création d'une base de données des peines prononcées par les instances judiciaires en matière de délits routiers», précise un communiqué de l'APN. Par ailleurs, il est proposé «l'amendement des dispositions relatives au casier d'addiction à l'alcool et à l'élargissement de son contenu aux crimes liés aux stupéfiants».

Le représentant du gouvernement a fait savoir que ce projet «vient compléter les amendements introduits à ce code dans le cadre de l'exécution du programme de la réforme judiciaire dans son volet relatif à la protection et la consolidation des droits de défense ainsi qu'à la consécration des principes universels» en la matière, ajoute le communiqué. Les amendements proposés ont porté sur la révision des dispositions relatives à la contrainte par corps, au casier judiciaire ainsi qu'à la réhabilitation. Concernant le premier axe, le ministre a expliqué que la question de l'application ou de la levée des dispositions de la contrainte par corps «a suscité de nombreuses problématiques», notamment pour prouver l'insolvabilité du condamné en vue de sa suspension, qui intervient actuellement sur présentation d'un certificat d'indigence ou d'un certificat de non-imposition.

Dans le cadre de «la consolidation» de la préemption d'innocence et des garanties juridiques accordées au condamné, le ministre a indiqué que l'appel «va suspendre l'exécution de la contrainte par corps», ajoutant que «les durées d'emprisonnement et l'augmentation des montants auxquels la contrainte par corps est applicable sera réduit à deux ans au lieu de cinq pour les délits et crimes seulement, sans les contraventions.

S'agissant de l'axe relatif à la réhabilitation, le ministre a précisé que le projet propose «la réduction des durées de réhabilitation juridique en vue de faciliter la réinsertion sociale des détenus», ajoute le communiqué. De leur côté, les députés ont salué la teneur du projet de loi et «ont formulé une série d'observations» sur certains articles proposés, conclut le communiqué.

S. N.

PREMIER ÉVÈNEMENT DU GENRE EN ALGÉRIE

Le Salon international sur la prévention et la sécurité routière ouvre ses portes

LE SALON international sur la prévention et la sécurité routière, qui se tient pour la première fois en Algérie, a ouvert ses portes hier au palais des Expositions Safex, à Alger.

Organisé par le Centre national de prévention et de sécurité routières (CNPSR), en partenariat avec l'entreprise Symbiose Communication Environnement, ce premier Salon du genre porte le thème «Route et Sécurité Expo».

La tenue de ce Salon, qui a été inauguré par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui du accompagné du wali d'Alger ,Abdelkader Zoukh, est le point de convergence de tous les acteurs intervenant dans la prévention et la sécurité routières. Ayant pour principal objectif de réduire le nombre d'accidents sur nos routes, le Salon se poursuivra jusqu'à demain.

Cet évènement explique la nécessité de créer une synergie autour de la thématique de la sécurité routière entre tous les acteurs concernés pour réduire, au maximum, le nombre d'accidents sur nos routes, lesquels font des milliers de victimes chaque année. Il faut savoir que la facture de l'insécurité routière en Algérie se solde annuellement par une moyenne de 4 000 morts, de dizaines de milliers de blessés, dont une majorité aura besoin d'une prise en charge à vie, ainsi que des pertes économiques se chiffrant à près de 100 milliards de dinars.

Cet évènement regroupe des experts et spécialistes de plusieurs domaines ayant trait à la prévention et la sécurité routières, et ce afin d'exposer les dernières solutions technologiques utilisées pour faire reculer le phénomène des accidents de la route.

Ce Salon, qui accueille 50 exposants dont 5 représentants étrangers, à l'exemple de Pirelli et Siemens, est une occasion pour les institutions publiques et privées, les professionnels du secteur ainsi que les industriels d'échanger leurs expériences et leur savoir-faire sur les questions de la sécurité et de la prévention.

Des conférences ayant pour thèmes la sécurité du véhicule, celle des routes ainsi que le comportement des conducteurs seront animées par des experts, des spécialistes et des organismes concernés par la thématique de la sécurité routière.

Samir Mouloud

ALORS QUE 243 GRAMMES DE COCAÏNE ONT ÉTÉ SAISIS AUX EUCALYPTUS

3,5 kg de cannabis traité découverts dans un fast-food à Rouiba

CINQ trafiquants de drogue présumés ont été arrêtés par les gendarmes du Groupement d'Alger, les 11 et 12 du mois en cours, dans deux opérations distinctes à Rouiba et aux Eucalyptus.

Les opérations ont permis la saisie de 3,5 kg de résine de cannabis et près d'un quart de kilo de cocaïne, a annoncé hier la cellule de communication de la Gendarmerie nationale. Selon un communiqué, la première affaire élucidée a eu lieu le 11 février dernier.

Les gendarmes de la compagnie territoriale de Rouiba, agissant sur renseignements et en vertu d'un mandat de perquisition, ont interpellé deux trafiquants présumés âgés de 38 et 28 ans et saisi à leur domicile, sis à la commune des Eucalyptus, 243 grammes de cocaïne, une balance ainsi que 65 000 DA représentant les revenus de la vente. Suite à cette prise, les gendarmes ont ouvert une enquête pour déterminer la provenance de cette quantité de drogue. La deuxième affaire remonte, pour sa part, à avant-hier.

Agissant toujours sur renseignements, les gendarmes de la brigade de Rouiba ont interpellé deux autres trafiquants présumés âgés de 22 et 26 ans et saisi dans leur fast-food 3,5 kg de kif traité. La drogue se vendait en effet à l'intérieur même du fast-food, et ce à des clients habitués du lieu.

Poursuivant leurs investigations, et en vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes ont interpellé leur complice âgé de 31 ans et saisi, à son domicile, un bâton à décharge électrique et deux épées. Une enquête a été ouverte pour déterminer la provenance de la drogue estimée à plus de 80 millions de centimes.

Sofiane Abi

LUTTE ANTITERRORISTE

Reddition d'un terroriste à Tamanrasset

UN TERRORISTE s'est rendu lundi aux autorités militaires de Tamanrasset, avec en sa possession un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts permanents fournis par les Forces de l'Armée nationale populaire, un terroriste s'est rendu, avant-hier, aux autorités militaires dans la 6e région militaire à Tamanrasset, avec en sa possession un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et un chargeur garni. Il s'agit de E. Zemma, alias Abou Rokia», précise la même source. «Ces résultats réalisés sur le terrain réitèrent l'engagement et la détermination des unités de l'Armée nationale populaire, mobilisées le long de nos frontières nationales, à contrecarrer toute tentative visant l'intégrité et la sécurité du territoire national», souligne le communiqué.

Par ailleurs, deux bombes de confection artisanale ont été détruites à Tébessa par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier un autre communiqué du MDN.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a détruit à Tébessa (5e région militaire) deux bombes de confection artisanale», précise-t-on de même source.

D'autre part, et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'ANP «ont intercepté à El-Oued et Biskra (4e RM) cinq contrebandiers et saisi une arme à feu, deux camions, un véhicule utilitaire, 175 quintaux de fer à béton et 47 quintaux de tabac».

Dans le même contexte, des détachements de l'ANP «ont arrêté à In Salah et Bordj Badji Mokhtar (6e RM) deux contrebandiers et saisi un véhicule tout-terrain, 0,65 tonne de denrées alimentaires et 300 litres de carburant», tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté à Constantine (5e RM), trois criminels en possession de 8 590 faux billets de banque en monnaie nationale (15 590 000 DA)».

Par ailleurs, «42 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen, Biskra, Laghouat, Tamanrasset, Béchar et Adrar», ajoute le communiqué.

T. R.

BUDGET USA

Trump veut plus pour le Pentagone

L'administration Trump a dévoilé lundi sa proposition de budget pour l'année fiscale 2019, qui confirme sa volonté de doper les dépenses militaires et de réduire les dotations du département d'Etat.



Les dépenses militaires passeraient de 612 milliards de dollars pour 2018 à 686 milliards pour 2019. Une hausse du budget du Pentagone de plus de 10%, aussi significative que les réductions des dépenses humanitaires et diplomatiques seraient drastiques. L'administration Trump ne cache donc pas son objectif de donner la priorité à la Défense, dans le contexte d'une compétition accrue avec la Russie et la Chine, selon le Pentagone. « Si on ne s'y attaque pas, l'érosion de l'avantage militaire des Etats-Unis contre la Chine et la Russie pourrait affaiblir notre capacité à dissuader les agresseurs potentiels et l'usage de la force dans des régions stratégiques clés », a dit à des journalistes un responsable du Pentagone. Dans son budget l'administration Trump souhaite 25.900 soldats supplémentaires, ainsi que des investissements majeurs pour les avions, les bateaux, les systèmes au sol et les missiles de défense. Le budget pour l'année fiscale 2019, présenté lundi par l'administration Trump, a peu de chances d'être adopté en l'état mais adresse un signal politique sur les priorités de l'administration. Le Congrès, qui dispose du pouvoir en matière de finances publiques, travaille déjà sur un budget pour 2018 et 2019 à la suite d'un accord entre les républicains et les démocrates du Sénat. Parmi les parlementaires, l'objectif de réduction des crédits du département d'Etat devrait avoir du mal à passer. L'an dernier déjà, une initiative similaire avait mis vent debout des parlementaires de tous bords. « Aujourd'hui, le président Trump a préconisé 39,3 milliards de dollars de budget pour l'année fiscale 2019 pour le département d'Etat et l'agence internationale pour le développement (USAID) », s'est félicité Rex Tillerson. A titre de comparaison, pour 2018, le montant demandé par l'administration était de 37,6 milliards. Si le Congrès avait approuvé la demande pour 2018, la réduction des dépenses pour la diplomatie aurait été de 30% par rapport aux 55,6 milliards de 2017. Les parlementaires de chaque côté de l'échiquier politique avaient estimé qu'une telle réduction, draconienne, aurait été dangereuse pour la première diplomatie du monde, engagée dans de nombreuses crises internationales. La dotation proposée pour le département d'Etat prend aussi en compte de nouvelles priorités américaines pour l'année prochaine. Les dépenses pour la sécurité des ambassades, la construction et la maintenance, passeraient de 1,42 milliard de dollars dans le plan de 2018 à 1,66 milliard en 2019. Cette demande de hausse intervient alors que la Maison Blanche souhaite accélérer la mise en oeuvre de sa décision controversée de relocaliser l'ambassade des Etats-Unis en 'Israël', de Tel Aviv à Jérusalem AlQuds occupée.

LES USA ONT BÊTEMENT DÉPENSÉ 7 000 MILLIARDS $ AU MOYEN-ORIENT.

Il convient de noter que Trump a présenté lundi son plan pour rénover les infrastructures américaines vieillissantes en utilisant notamment des ressources financières que les États-Unis consacraient jusqu'à maintenant à la coopération internationale, au Moyen-Orient entre autres. «Cela va être une grande semaine pour les infrastructures. Après avoir bêtement dépensé 7 000 milliards de dollars au Moyen-Orient, il est maintenant temps d'investir dans notre pays», a affirmé le président républicain dans un tweet lundi. «On essaye de construire des routes et de réparer des ponts qui s'écroulent. Et on a du mal à trouver l'argent. C'est dingue. 7 000 milliards de dollars au Moyen-Orient et la région est bien pire que quand on y est entrés il y a 17 ans. Triste situation», a ajouté M. Trump en présentant ce plan lundi.

R. I.

UN RESPONSABLE IRANIEN :

« L'Occident a utilisé des lézards comme espions »



L'ANCIEN chef d'état-major iranien a affirmé mardi que des Occidentaux avaient utilisé des lézards et des caméléons pouvant « attirer des ondes atomiques », en vue d'espionner l'Iran et son programme nucléaire. Hassan Firouzabadi, qui est actuellement conseiller militaire pour le guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei, répondait à des questions de médias locaux sur les récentes arrestations d'écologistes dans le pays. Indiquant ne pas connaître les détails sur ces interpellations, il a en revanche affirmé que l'Occident avait souvent utilisé des touristes, des scientifiques et des écologistes à des fins d'espionnage en Iran. « Il y a plusieurs années, des personnes étaient venues en Iran pour collecter de l'aide pour la Palestine (…) Nous avons eu des doutes sur l'itinéraire qu'ils avaient choisi », a déclaré M. Firouzabadi à l'agence de presse Ilna liée aux réformateurs. « Nous avons trouvé en leur possession une variété d'espèces de reptiles du désert comme des lézards et des caméléons. Nous avons découvert que la peau de ces animaux attire des ondes atomiques et qu'ils agissaient comme des espions nucléaires qui cherchaient à localiser les mines d'uranium ainsi que les activités nucléaires » de l'Iran, a-t-il ajouté. Les services secrets iraniens et occidentaux se livrent une « sans quartier », estiment les spécialistes, qui soulignent que les capacités des « barbouzes » iraniennes n'ont pas d' « égal » dans les pays de « moyenne puissance ». Les services secrets iraniens sont très actifs dans les sphères occidentales, notamment les Etats-Unis et l'ouest européen, notamment la France, la Grande Bretagne, l'Allemagne et même Israël.

R. I.

MICHEL AOUN :

«Israël veut aller à de nouvelles guerres»

LE PRÉSIDENT LIBANAIS, Michel Aoun, a affirmé que le Liban a pris la décision de défendre son territoire et ses droits pétroliers, en cas d'agression israélienne. «Jusqu'à présent, il n'y a pas eu d'agression mais des provocations verbales…Plusieurs parties étrangères sont intervenus au niveau diplomatique et politique pour aider à régler ce différend », a ajouté le chef d'Etat dans une interview accordée à la chaine égyptienne ON live, citée par AlManar. M. Aoun a souligné que « la provocation verbale n'importe pas qui si elle est mise à éxécution, alors il y aura de nouvelles guerres ». Il a dans ce contexte écarté qu'Israël exécute ses menaces. Et d'ajouter : « le Liban a proposé une solution à propos du contentieux avec Israël sur les points frontaliers. Qu'on règle ce dossier d'abord… Israël ne pourra pas construire un mur sur nos terres ». Les tensions entre le Liban et 'Israël' ont pris de l'ampleur ces jours-ci à cause des allégations sur une prétendue appartenance, à Israël, du bloc 9 d'un champ gazier libanais, mais aussi sur un mur de séparation qu'Israël envisage de construire le long de ses frontières avec le Liban. Cela fait plusieurs semaines qu' 'Israël' a commencé les travaux préliminaires dans le cadre de la construction de cette barrière à Ras Naqoura, dans la région frontalière entre la Palestine occupée et le Liban. La construction de ce mur qui devrait atteindre les dix mètres de hauteur dans les zones avoisinant les colonies israéliennes prendra plusieurs années.



Il convient de rappeler que le ministre israélien de la guerre, Avigdor Lieberman, a prétendu que le bloc 9 du champ gazier se trouvant à la frontière des eaux territoriales du Liban et de l'entité sioniste appartenait à 'Israël', alors que le Liban a fait récemment un appel d'offre pour développer ce champ gazier. La persistance des différends à ce sujet a fait intervenir certaines parties étrangères, dont la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), amenant au Liban le sous-secrétaire d'État américain chargé des affaires du Proche-Orient, David Satterfield. Ce dernier a proposé que le Liban et 'Israël' acceptent un plan de partage, avec une part de deux tiers (plus de 60%) de propriété pour les Libanais et un tiers (plus de 30), pour les Israéliens, proposition que Beyrouth a rejetée; selon la chaîne libanaise Al-Mayadeen, citée par PressTV.

R. I.

RÉNOVATION DES SALLES DE CINÉMA D'ALGER

L'Afrique rouverte en mars

La grande salle de cinéma Afrique, située dans la commune de Sidi M'hamed à Alger, rouvrira ses portes le lundi 19 mars, après plusieurs années de fermeture.

Le président de l'Assemblée populaire communale de Sidi Mhamed, Abdelhamid Benaldjia a affirmé, ce lundi 12 février, que les « préparatifs sont en cours en prévision de la rouverture officielle de la salle de cinéma le 19 mars prochain », rapporte l'Agence presse services d'Algérie. Il a précisé que les entreprises en charge des travaux sont convoquées pour faire le point sur les travaux accomplis au niveau de l'Afrique durant les six dernières années.

Au terme d'une opération de restauration et de mise à niveau qui aura coûté la somme de 170 millions de dinars, cette salle sera inaugurée en 2012 sans être accessible au public. Cela s'explique par l'absence de distributeurs de films et d'entreprises spécialisées pour son exploitation. Aussi, faut-il assurer des moyens humains, techniques et financiers nécessaires son fonctionnement idoine et ne pas la limiter à un lieu pour des spectacles pour les jeunes et/ou la projection de films en support DVD. Cet établissement culturel d'une capacité de 1400 sièges dispose de tous les équipements sonores, il sera éventuellement doté d'un nouvel écran s'il s'avère que l'ancien n'est plus adapté, a ajouté M. Benaldjia. Une enveloppe financière de 30 milliards de centimes est allouée à la rénovation de cet espace de cinéma et de diverses manifestations culturelles. Ses recettes constitueront une source de revenus pour la commune. Sa relance contribuera à la promotion de la production d'un cinéma national. De même que cela motivera les cinéphiles algérois à retrouver le chemin du cinéma après de nombreuses années de rupture. La commune de Sidi M'hamed compte plusieurs salles de cinéma connues, depuis 2008 en vertu d'un programme national de réappropriation. Il s'agit notamment de



L'Ouarsenis (ex-Français) qui a déjà servi comme une annexe à la Cinémathèque nationale et qui est restée à l'abandon, Sierra Maestra (salle opérationnelle de cinéma et de spectacles) et l'Afrique qui, avant sa fermeture, a fonctionné sous une gérance privée. Une société de réalisation privée assurera les travaux de restauration de la salle L'Ouarsenis dans un délai de 18 mois. Quant à l'autre cinéma historique Le Musset, démoli en 2003 et dont les travaux de reconstruction sont à l'arrêt depuis 14 ans, le maire de Sidi Mhamed a confié que l'APC décidera du devenir de la salle dans les prochains mois, non sans déplorer le manque de moyens matériels et humains pour la gestion de ces salles.

R. C

JOURNÉES THÉÂTRALES MAGHRÉBINES À ANNABA

L'hommage au regretté Azzedine Medjoubi

LA PIÈCE RAHLA de l'artiste Tounès Aït Ali sera interprétée, ce lundi 12 février, au Théâtre régional d'Annaba, dans le cadre des Journées théâtrales maghrébines.

Organisées en hommage au dramaturge et comédien Azzedine Medjoubi, disparu il y a 24 ans, ces six journées théâtrales se poursuivront avec divers spectacles. L'artiste Tounès Aït Ali a présenté des séquences de 20 minutes de son œuvre, produite en 2015 par la compagnie El-Bahdja d'Alger. Elle a introduisant des modifications au décor et à la musique de la pièce Rahla qui aborde la condition de la femme et ses luttes quotidiennes pour s'affirmer face à un environnement hostile et des traditions désuètes mais tenaces.

Le troisième jour de cette manifestation sera marqué par un second hommage féminin rendu à Azzedine Medjoubi par l'œuvre Imraa bi dhil maksour, produite par le Théâtre régional Azzedine-Medjoubi d'Annaba en 2017, interprétée par Raja Houari et réalisée par Djamel Hamouda. Ces journées théâtrales proposent également les spectacles Selfie de la troupe tunisienne Maraya, El Atab du Théâtre régional de Batna, Ghabetli de Nabil Rahmani d'Annaba, Hakikat El kadhib du Théâtre régional de Skikda.

R. C



FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE BERLIN

CINQ FILMS soutenus par l'Aide aux cinémas du monde, le dispositif de soutien à la coproduction internationale cogéré par le Centre national du cinéma et l'Institut français, sont en sélection à la Berlinale, le Festival international du film de Berlin du jeudi 15 au dimanche 25 février 2018. 400 films seront présentés au grand public et aux 20 000 professionnels accrédités à la Berlinale 2018, parmi lesquels cinq longs métrages soutenus par l'Aide aux cinémas du monde dans les trois sections principales du festival. Trois films seront

présentés dont deux en compétition : Aga de Milko Lazarov (Bulgarie-Allemagne- France) en hors compétition lors de la clôture du festival ; Transit de Christian Petzold (Allemagne - France) ; Les Héritières (La Herederas) de Marcelo Martinessi (Paraguay-Allemagne- Uruguay-Norvège-Brésil-France). Dans la section Panorama, il y aura Land de Babak Jalali (Italie-France- Pays Bas- Mexico- Qatar). Quant à la section Forum, elle proposera Notre folie (Our Madness) de Joao Viana (Mozambique- Guinée Bissau-Qatar-Portugal-France).

SORTIR

CINEMA

Festival du cinéma latino-américain. Institut culturel Cervantès d'Alger. 18h. Le jeudi 15 février : Kangamba de Regelio Paris de Cuba. Chaque jeudi un film jusqu'au 15 mars. El Juego Sucio de Nitsy Grau de l'Equateur). Café de Hatuey Viveros du Mexique. De Ollas y Sueños d'Ernesto Cabellos du Pérou. Miranda regresa de Luis Alberto Lamata du Venezuela.

PATRIMOINE

Conférence Au pays d'Augustin. Nouvelles traces du christianisme antique par Nacéra Benseddik, professeure en archéologie, spécialiste de l'antiquité, épigraphiste et historienne. Un nouveau regard sur la région de Souk Ahras. Le samedi 17 février. 11h. Dar Essouf-Ecole nationale de conservation et restauration des biens culturels. Casbah d'Alger.

HOMMAGE

Conférence Aurès 1935-1940/Alger 1954-1962: Germaine Tillion, de l'observation à l'engagement par l'historien Christian Phéline. Le samedi 17 février. 16h30. Institut français d'Alger. Ethnologue et résistante, Germaine Tillion (1907-2008) est l'une des grandes figures françaises du combat contre l'injustice et pour la dignité humaine.

FLAMENCO

Chicuelo et Marco Mezquida d'Espagne en concert Connexion. Le vendredi 23 février. 20h. Opéra Boualem-Bessaih d'Alger. Flamenco-jazz avec Marco Mezquida de Minorque, pianiste de renommée nationale,

Juan Gomez Chicuelo de Barcelone, guitariste de flamenco contemporain de référence. Une rencontre de deux musiciens chevronnés et une envie d'imaginer un nouveau répertoire.

METALGERIA

Première édition de Metalalgeria sous le slogan Metal pour tous. Samedi 24 février. 10h-16h. Centre des arts et de la culture du Palais des Rais-Bastion 23, Alger. Journée portes-ouvertes sur la musique metal en Algérie avec les artistes. Concerts, films, débats, marché : instruments, accessoires.

PEINTURE

L'artiste Hacen Drici expose Hope in darkness – une trentaine d'œuvres – jusqu'au dimanche 25 février. Galerie Seen Art. Dely-Brahim-Alger.

CINE-ITALIA

Hommage aux réalisatrices italiennes de Francesca Comencini à Wilma Labate. Un mini-cycle de films jusqu'au 26 février. Institut culturel italien. Tous les lundis à 18h45. Entrée libre ou réserver à : iicalgeri.segr@esteri.it

CASBAH

Exposition Artisans de la Casbah jusqu'au mercredi 28 février. Institut Cervantes d'Alger. Un hommage à ces artisans de la vieille Cité d'Alger dont les objets font partie du paysage quotidien et familier des maisons.

DESSIN

1er Salon national du dessin. Musée d'art moderne et contemporain d'Alger jusqu'au lundi 05 mars. 21 artistes d'Algérie exposent Dessinez vos desseins. Le dessin, un savoir fondamental dans la création et l'histoire de l'art.

SANOFI LANCE 3 CHALLENGES AUX START-UPS AFRICAINES

Apporter des solutions innovantes et adapt pour améliorer l'accès aux soins en Afriqu

nofi participe à VivaTech du 24 au 26 mai 2018 à Paris. Sanofi accélère l'innovation en Afrique et lance 3 challenges a africaines dans le cadre de l'Afric@Tech. Les candidatures de start-ups algériennes sont attendues nombreuse

Ces 3 challenges ont pour objectif d'apporter des solutions innovantes et adaptées pour améliorer l'accès aux soins en Afrique. Initié par Sanofi ous les pays d'Afrique simultanément, ce concours ttra d'identifier, primer et accompagner les ures start-ups dans leur volonté de révolutionner les es de santé sur le continent africain.

is plus de 50 ans, nous nous sommes engagés à rer l'accès aux médicaments et aux soins pour tous icains. Nous pensons qu'il est de notre responsabi- ccompagner, de développer et de mettre en lumiè- start-ups algériennes talentueuses», Haissam Chrai- ountry Chair, Sanofi Algérie.

emier challenge consiste à apporter une solution iagnostiquer plus tôt les maladies non-transmis- qui deviennent une priorité de santé en Afrique.

ier et traiter les personnes touchées plus rapide- eut améliorer leur qualité de vie et voire même la

que étant le théâtre d'une évolution majeure en de télécommunications, le deuxième challenge se e sur la manière dont la télémédecine peut amélio- ccès aux soins sur le continent, en dépassant les ntes de distance, de temps et de ressources.

nier challenge soulève l'enjeu de l'amélioration de nation des professionnels de santé dans le domaine ladies chroniques en Afrique.

it de trouver des solutions pour qu'ils aient accès rnières informations médicales cliniques (notam- des avancées thérapeutiques) pour une meilleure n charge du patient africain

pel à projets est gratuit et ouvert à toutes les start- gériennes. Les inscriptions peuvent se faire en ligne résent. Les candidats ont jusqu'au 15 février 2018 époser leur dossier de candidature en ligne sur la orme suivante /challenges.vivatechnology.com/en/challenges/san africa?lang=enUn jury sélectionnera les start-ups es en mars. Les start-ups seront sélectionnées selon res : une preuve concrète de résultats positifs dans ns un pays en

e, la maturité du projet, la pertinence de la solution, entiel du marché et du business model, les compé- l'expertise et l'expérience de l'équipe et enfin les s scientifiques si cela est applicable.



Les start-ups sélectionnées pourront prendre part au Sanofi in Africa Lab à l'Afric@Tech.

Elles présenteront leurs projets devant un jury et pourront faire la démonstration de leurs solutions devant l'audience. Les projets lauréats pourront bénéficier également d'une aide financière et d'un accompagnement de la part de Sanofi grâce à un système de coaching et de mentoring.

Ces 3 challenges s'inscrivent dans la stratégie de Sanofi d'accompagner et d'encourager l'innovation en Afrique. Ils constituent une initiative concrète permettant de contribuer localement à travers l'appui apporté aux entrepreneurs les plus audacieux et les plus innovants, dans la réalisation de leurs projets.La vocation compagner celles et ceux confrontés à santé.

Entreprise biopharmaceutique mondial la santé humaine, nous prévenons les vaccins et proposons des traitements accompagnons tant ceux qui sont att rares, que les millions de personnes sou die chronique.

Sanofi et ses plus de 100 000 collab pays transforment l'innovation scienti de santé partout dans le monde. Sanofi, donner toute sa force à la vie.

L'association EL BADR d'aide aux malad atteints de cancer primée par l'OMS

OCIATION EL BADR d'aide aux malades atteints cer vient d'être primée par l'Organisation Mondia- plénière et ce en présence de tous les ministres de la Santé.

santé, les administrateurs, nos donate bénévoles) sans lesquels ce travail n'a

CHAMPIONNAT CROATE DE FOOTBALL : SOUDANI, 2E MEILLEUR BUTEUR HISTORIQUE DU DINAMO ZAGREB

L'ATTAQUANT international algérien Hilal Soudani, auteur de 80 buts en 183 apparitions avec le Dinamo Zagreb, occupe la deuxième place au classement des buteurs historiques de la formation croate de football, derrière Igor Cvitanovic, qui caracole en tête avec 142 buts en 219 apparitions entre 1989 et 1997.Arrivé à Zagreb en 2013 en provenance de Vitoria Guimar?es (Portugal), le buteur algérien a inscrit cette saison 12 buts en championnat, dont le dernier signé samedi lors de la victoire en déplacement sur le terrain d'Osijek (4-2) dans le cadre de la 21e journée.La troisième place de ce classement historique revient à l'attaquant croate d'origine brésilienne Eduardo da Silva, auteur de 73 buts en 109 matchs avec le Dinamo entre 2001 et 2007.Le président du Dinamo Mirko Barisic a affirmé que Soudani ne bougerait pas l'été prochain, soulignant qu'il comptait sur lui pour qualifier son équipe à la prochaine édition de la Ligue des champions. Le président croate s'exprimait jeudi dernier à propos des rumeurs de transfert de Soudani notamment à Nottingham Forrest (Div. 2 anglaise) où évolue le milieu international algérien Adlene Guedioura. L'ancien buteur de l'ASO Chlef (Ligue 2/Algérie) ne s'est pas encore prononcé sur son avenir.

ESPAGNE/COUPE DU ROI: LA FINALE BARCELONE-SÉVILLE LE 21 AVRIL AU METROPOLITANO

LA FINALE de Coupe du Roi 2018 entre le FC Barcelone et le Séville FC a été programmée au 21 avril au stade Metropolitano, nouvelle enceinte de l'Atlético Madrid, qui accueillera ainsi sa toute première finale, a annoncé lundi la Fédération espagnole (RFEF).»Après la réunion organisée ce lundi, il a été négocié que le stade Wanda Metropolitano accueille la finale de la Coupe du Roi, qui se tiendra le samedi 21 avril», a écrit la RFEF dans un communiqué. Le stade Metropolitano, inauguré en septembre dans les quartiers est en plein développement de la capitale espagnole, compte 68.000 places et accueillera la saison prochaine la finale de la Ligue des champions.

SUPERCOUPE D'AFRIQUE 2018:

WA Casablanca- TP Mazembe le 24 février à Casablanca (CAF)

LE MATCH de la Supercoupe d'Afrique de football entre la formation marocaine du WA Casablanca et l'équipe congolaise du TP Mazembe se déroulera le samedi 24 février à 17h30 au complexe Mohamed V de Casablanca, a indiqué lundi la Confédération africaine de football (CAF).La supercoupe d'Afrique de football oppose chaque année le vainqueur de la Ligue des champions au détenteur de la Coupe de la Confédération. Le WA Casablanca a remporté la Ligue des champions 2017 en battant Al Ahly du Caire (1-1, 1-0) et le TP Mazembe a conservé la Coupe de Confédération aux dépens des Sud-Africains de Super sports (2-1, 0-0).La rencontre WA Casablanca-TP Mazembe sedirigée par l'arbitre zambien Janny Sikazwe assisté de Jerson Emiliano Dos Santos (Angola) et Zakhele Thusi Siwela (Afrique du Sud).

COUPE DU MONDE DE SABRE FÉMININ: RAOUF BERNAOUI (PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE D'ESCRIME (FAE)

«L'avenir sera radieux mais il faut du temps»

Responsables et techniciens de l'escrime algérienne ont prédit un avenir «radieux'' pour cette discipline en Algérie à condition de lui laisser le temps essentiel pour s'épanouir, après la prestation de l'équipe nationale lors de l'étape d'Alger de la Coupe du monde de sabre féminin (juniors), clôturée dimanche à la salle Harcha-Hacène.



«En général, nous sommes satisfaits de la prestation des joueuses algériennes lors de cette échéance, en présence des meilleures sabreuses sur la scène mondiale notamment la N.1 de la catégorie, la Mexicaine Natalia Botello et les Italiennes. Nous avons engagé des cadettes pour qu'elles puissent se frotter à des adversaires de renom car notre objectif est de former des joueuses de haut niveau pour les années à venir'', a indiqué le président de la Fédération algérienne d'escrime (FAE), Raouf Bernaou. En individuel, l'étape d'Alger a été remportée par la Mexicaine Natalia Botello qui a décroché la médaille d'or suite à son succès en finale devant l'Italienne Geolia Arbino (15-07). Selon le patron de la FAE, cette compétition a permis de détecter les nouveaux ''jeunes talents'' dont l'avenir promet beaucoup.''L'étape d'Alger était une occasion pour nous de découvrir des jeunes talents comme Belkahla Afnane Djaouaher (14 ans) qui a remporté trois victoires lors de la phase de poules, elle qui ne participe que pour la première fois à cette compétition», a ajouté la même source. Sur le parcours de la sabreuse Sarah Boungab Abik, le président de l'instance fédérale s'est dit ''déçu'' car elle est «douée mais ne s'entraîne pas régulièrement à cause de ses études».''Abik a un très haut niveau technique mais malheureusement elle s'est éloignée des entraînements car elle est occupée avec ses études à l'université. Nous avons besoin de ses services car elle a du talent'', a fait savoir Bernaoui. Pour sa part, le sélectionneur national de sabre féminin (juniors), Nassim Bernaoui s'est déclaré ''satisfait'' des résultats obtenus par les Algériennes dans les épreuves individuelles, soulignant que ''l'objectif a été atteint''.''Nous sommes satisfaits des résultats réalisés en individuel avec des qualifications au tableau des 32 et des 16. Nous avons aussi de nouvelles joueuses qui ont montré un bon niveau malgré leur élimination dès la phase de poules. Nos sabreuses étaient libres mentalement et ont acquis une expérience certaine en participant à ce tournoi dont le niveau était équilibré, mis à part celui des Mexicaines et des Italiennes qui sont supérieures'', a expliqué l'entraîneur national. Par ailleurs, l'Algérie prendra part aux Championnats arabes (sabre / garçons et filles) prévus en Egypte la semaine prochaine et qui sont, selon l'instance fédérale, une étape de préparation pour les Jeux africains de la jeunesse, prévus à Alger au mois de juillet et lesquels constituent «un objectif principal».Les sabreuses algériennes seront présentes aussi aux Championnats du monde, prévus à Vérone (Italie) le mois d'avril prochain et qui seront qualificatifs aux jeux Olympiques de la jeunesse d'octobre 2018 en Argentine.

LUTTE/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE:

37 médailles dont 16 en or pour l'Algérie, «une performance historique»

LES SÉLECTIONS algériennes de luttes associées (cadets, juniors, seniors et féminine) ont remporté 37 médailles (16 or, 10 argent et 11 de bronze), lors des championnats d'Afrique qui ont pris fin dimanche soir à Port Harcourt au Nigeria, «une performance historique jamais réalisée par la lutte algérienne», souligne la Fédération algérienne des luttes associées (FALA).La sélection algérienne séniors messieurs (gréco-romaine) avait clôturé le rendez-vous africain avec sept médailles (5 or, 1 argent et 1 de bronze), alors que son homologue féminine s'est contentée d'une médaille d'argent. Chez les messieurs, les cinq médailles d'or ont été l'œuvre de Fergat Abdelkrim (55 kg), Abdennour Laouni (60 kg), Akrem Boudjemline (77 kg), Adem Boudjemline (87 kg) et Hamza Haloui (97 kg).Bachir Sid Azara (82 kg), champion d'Afrique en titre et médaillé de bronze juniors aux derniers championnats du monde de Macon (France), a pris l'argent en perdant en finale face à l'Egyptien, Ahmed Hacen Aly Mahmoud (4-2). Son coéquipier Ishak Ghaiou (67kg) a pris le bronze. En lutte féminine (seniors), Kheira Chaimaa Yahiaoui (50 kg), championne d'Afrique en titre, s'est contentée de la médaille d'argent, tandis que Fouzia Aouissi Chaimaa (59 kg), a perdu de justesse son combat pour le bronze face à la Sénégalaise, Safietou Goudiaby (2-1).»Les lutteurs de la gréco-romaine ont confirmé une nouvelle fois leur suprématie sur le plan continental en allant chercher sept médailles dont cinq en or, une performance historique pour la lutte algérienne par rapport aux précédentes éditions. C'est le fruit de longues années de travail et de sacrifices, en attendant d'autres consécrations sur les plans mondial et olympique. Je remercie les staffs technique, administratif et médical qui ont travaillé dur pour la concrétisation de nos objectifs.», a déclaré à l'APS, le président de la FALA, Rabah Chebah. En lutte libre (seniors messieurs), la sélection algérienne a décroché trois médailles de bronze, grâce à Abdelhak Kherbache (57 Kg), Fares Lakel (65 Kg) et Chems Eddine Bouchaib (70 Kg). Les deux derniers lutteurs ont remporté l'or chez les juniors. Dans la catégorie des juniors (garçons et filles), 13 médailles (6 or, 4 argent et 3 bronze) ont été décrochées par les représentants algériens. Quatre médailles d'argent ont été également remportées par les lutteurs algériens, Salah Eddine Kateb (57 Kg), Kouceila Anis Sadouki (61 Kg) en lutte libre et par Amar Moumen (72 kg) en lutte gréco-romaine, alors qu'Amel Hemmiche (65 Kg) a pris l'argent chez les filles. Lyes Boukhors (70 Kg) en lutte gréco-romaine, Abdelmalek Merabat (63 Kg) et Amet Sadou (67 Kg) en lutte libre ont pris le bronze. De son côté, la sélection algérienne des cadets (lutte libre) avait décroché six médailles (2 or, 2 argent et 2 de bronze). Les deux médailles d'or ont été l'œuvre d'Oussama Laribi (55 kg) et Benferdjellah Fateh (80 kg), alors que les deux en argent ont été décrochées par Nour El Islam Bouras (110 kg) et Achraf Djezzar (60kg). Les deux médailles de bronze ont été remportées par Mohamed Benmehiriz (48 kg) et Chouaib Abderrahmane Sahraoui (65 kg).Ils se sont également distingués en lutte gréco-romaine, en remportant cinq médailles (3 or, 1 argent et 1 de bronze). Les trois médailles d'or ont été décrochées par Mohamed Yacine Dridi (48 Kg), Fadi Rouabah (80 Kg) et Ahmed Abdelhakim Merikhi (60 Kg), alors que la médaille d'argent a été l'oeuvre d'Omrane Cherrad (45 Kg). Bassim Sbaâ (71 Kg) a décroché le bronze. Les cadettes algériennes se sont également distinguées en décrochant deux médailles (1 argent et 1 de bronze). La médaille d'argent a été l'£uvre de Souad Malek Bouksir (53 Kg), alors que Chaimaa Kaddour (57 Kg) a pris le bronze.

EQUIPE NATIONALE

Rabah Madjer, ou les choix contradictoires !

La sélection nationale ''A'' débutera le stage de préparation du 19 au 27 mars au CTN de Sidi Moussa. Au programme, deux matchs amicaux. La première rencontre des Verts se jouera le 22 mars 2018, au stade du 5-Juillet. Nos Fennecs feront face à la sélection nationale de Tanzanie, une équipe africaine de calibre minime qui pointe à la 146e place au classement FIFA.

Pour rappel, les camarades de Mahrez connaissent très bien les Taïfas Stars, puisqu'ils les ont battus (7 buts à 0) à Blida après avoir fait un match nul (2-2) à Dar Essalem. C'était sous les commandes de Christian Gourcuff, à l'occasion de l'avant-dernier tour des éliminatoires de la coupe du monde 2018. La deuxième rencontre opposera les hommes de Rabah Madjer à la sélection nationale d'Iran le 27 mars, à la ville de Graz en Autriche. Les Fennecs ont été sollicités par la Fédération iranienne de football pour préparer leur rencontre face à l'équipe nationale marocaine lors de la phase de poules du Mondial russe.



LA TANZANIE POUR COUVRIR LA RÉGRESSION DU NIVEAU ?

Le sélectionneur national, Rabah Madjer, a insisté sur l'importance de disputer des matchs amicaux face aux «grandes» nations africaines. Le seul hic de l'histoire, c'est que la Tanzanie ne figure même pas parmi les dix meilleures nations du continent ! Il fut un temps où Rabah Madjer était consultant, il avait alors critiqué l'ancien bureau fédéral quant aux choix des équipes pour les matches de préparation. Il avait même remis en cause le niveau de la sélection nationale après les victoires en matchs officiels face au équipes du même calibre que la Tanzanie.

Les supporteurs des Fennecs s'attendaient, après la nomination de Rabah Majder a la tête de l'équipe nationale, à voir les camarades de Yacine Brahmi se frotter aux plus grands de l'Afrique, tels la Côte d'Ivoire, le Maroc, l'Egypte … , mais il n'en est rien apparemment.

C'est l'entraîneur lui-même qui a demandé à la Fédération Algérienne de contacter des équipes de niveau moyen. C'est ce qui a poussé la fédération à contacter des fédérations de la Tanzanie, du Zimbabwe, du Malawi, de Cap-Vert, de la Guinée-Bissau et de l'Angola. Il a estimé qu'il faudra s'adapter au style de jeu africain pour préparer les prochaines échéances.

En fin de compte, même si les têtes pensantes et le sélectionneur ont changé, la politique de «couvrir le soleil avec un tamis» est toujours de mise au sein de la fédération. Eblouissant !

Sofiane Azizi

LIGUE DES CHAMPIONS 1/8 DE FINALE (MATCH ALLER) : CE SOIR 20H45 À MADRID

Real Madrid-PSG: Zidane, l'Europe comme ligne de vie

APRÈS L'IVRESSE des sommets, l'angoisse du gouffre: Zinédine Zidane a tutoyé les cimes comme entraîneur du Real Madrid mais sa troisième saison, et peut-être son poste, ne tiennent plus qu'à un fil: la Ligue des champions. Reste à gravir l'Everest mercredi face au PSG. Il y a seulement un mois et demi, le Real achevait la plus belle année de son histoire avec cinq trophées, un record, dont une deuxième C1 consécutive. Le président Florentino Pérez évoquait «une grande année de joie», Zidane était auréolé d'une réputation grandissante d'entraîneur à succès. Et puis patatras! Le football n'a pas de mémoire et la trajectoire d'un entraîneur peut brutalement décliner, comme «ZZ» en a fait l'amère expérience au fil d'un mois de janvier façon dégringolade. Après une glissade dans le clasico de Liga fin décembre (0-3) face au FC Barcelone, le Real a progressivement perdu l'espoir de conserver son titre de champion d'Espagne, à 17 longueurs du leader blaugrana. Puis l'équipe merengue a été humiliée en Coupe du Roi par le modeste Leganés (1-0, 1-2).Au point que la C1, avec un huitième face au Paris SG (aller mercredi, retour le 6 mars), est la dernière planche de salut du Real en ce début d'année. Au point aussi que Zidane jouera peut-être son avenir sur ces deux matches, comme il l'a lui-même reconnu. «C'est clair, c'est très clair», a admis le Français, pourtant prolongé récemment jusqu'en 2020.

AU BORD DU PRÉCIPICE -

Si sa saison s'achevait brutalement début mars, les trois derniers mois s'annonceraient pénibles, même si la presse espagnole prête au président Pérez, très proche de Zidane, l'envie de donner au Français carte blanche au mercato d'été pour rebâtir. Quoi qu'il en soit, après huit trophées sur onze possibles en deux ans, le jeune technicien (45 ans) aborde désormais une nouvelle phase de sa carrière, au bord du précipice.»Je sais que cette saison est faite de hauts et de bas, avec plus de bas que les saisons précédentes, mais il faut apprendre de cette situation», a-t-il dit. Passé par tous les postes au Real (joueur, conseiller du président, directeur du football, entraîneur adjoint, entraîneur de la réserve et enfin entraîneur de l'équipe première), Zidane connaît par coeur l'exigence de ce club, géant planétaire à la pression monstrueuse.Et il sait aussi qu'au Real, aucun entraîneur au XXIe siècle n'a duré plus de trois ans et demi.»Je savais que ce poste était difficile mais je m'y suis préparé pendant des années», fait valoir le Français. «Personne ne va m'enlever l'envie de travailler d'arrache-pied, pas même les commentaires extérieurs.»

'ON PEUT GAGNER' -

Les critiques, depuis quelques semaines, ne l'épargnent plus. Son choix d'aligner une équipe bis en Coupe contre Leganés a fait jaser. Tout comme son refus d'attirer des recrues cet hiver pour renforcer l'équipe, affaiblie par les départs l'été dernier (James, Morata, Pepe).»Ça me paraît fou, je ne peux pas croire qu'on remette en cause le Mister après tout ce qu'il a obtenu avec cette équipe», s'est indigné le meneur de jeu Luka Modric. «Il faut savoir garder un peu de retenue. Le Mister a tout notre soutien.»Zidane le lui rend bien: il a toujours défendu son équipe, même après les pires revers. Et le Français veut croire que le talent de cet effectif, qui a dominé la planète football avec trois C1 en quatre ans, ne s'est pas évaporé avant d'affronter le PSG.»On peut et on fera tout notre possible pour gagner la Ligue des champions», a-t-il lancé, pour un possible triplé inédit depuis les années 1970.Détenteur du record de victoires en C1 avec 12 trophées, le Real Madrid a souvent dominé l'Europe après avoir raté sa saison, comme lorsqu'il s'était imposé à la surprise générale en 1998. «Dans les moments compliqués, le Real réapparaît toujours», a promis Zidane. Après tout, son équipe sait se transcender, comme lors de la «remontada» contre Wolfsburg en quarts 2016 (0-2, 3-0) ou la démonstration face au Bayern en quarts 2017 (2-1, 4-2 a.p.).Et Zidane, avant Paris, est invaincu en confrontations aller-retour sur la scène européenne. Preuve qu'il sait garder la tête froide dans l'air raréfié des altitudes.

EQUIPE NATIONALE / PRÉPARATION :

La Tanzanie et l'Iran au menu des Verts en mars

L'ÉQUIPE nationale de football disputera deux matchs amicaux en mars prochain face à son homologue tanzanienne, le 22 mars au stade du 5-juillet d'Alger, et l'Iran le 27 mars à Graz (Autriche), a annoncé ce lundi la fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.En vue de ces deux tests amicaux, les Verts effectueront un stage du 19 au 27 mars au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger).Le manager général de l'équipe nationale, Hakim Medane a présidé lundi au CTN de Sidi Moussa, une réunion de travail avec le sélectionneur national Rabah Madjer et ses assistants, Meziane Ighil et Djamel Menad, pour évoquer le programme de préparation des sélections nationales A et A'.Par ailleurs, l'équipe nationale des joueurs locaux effectuera un stage du 24 au 28 février à Sidi Moussa. Outre l'Iran, l'équipe nationale jouera un match amical face à un autre mondialiste en juin prochain, le Portugal à Lisbonne.

FOOTBALL/ SANCTIONS : UN MATCH À HUIS CLOS POUR LE CS CONSTANTINE, LE GC MASCARA EN PREND DEUX

LE CS CONSTANTINE, leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a écopé d'un match à huis clos pour «utilisation de fumigènes et jets de bouteilles», a annoncé lundi soir la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Outre cette sanction, le CSC devra s'acquitter d'une amende de 200.000 dinars, précise la même source. Le club constantinois purgera sa sanction lors de la réception de l'US Biskra à l'occasion de la 21e journée de la compétition. Par ailleurs, la commission de discipline de la LFP a maintenu la suspension de quatre matchs infligée au gardien de but de l'Entente de Sétif Mustapha Zeghba. La commission a jugé «irrecevable» la demande de révision de cette sanction formulée par l'ESS. En Ligue 2, le GC Mascara a écopé de deux matchs à huis clos en plus d'une amende de 200.000 dinars pour «dégradation du matériel à l'intérieur du stade — clôture endommagée—, jets de pierres et envahissement du terrain avec arrêt à la 86e minute durant 13 minutes» du match perdu face au MC Saïda (0-2) dans le cadre de la 19e journée.Enfin, le joueur du MO Béjaïa Herida Youcef Islam a été suspendu pour quatre matchs en plus d'une amende de 40.000 dinars pour «comportement antisportif envers officiel».

GALATASARAY : FEGHOULI BUTEUR FACE À ANTALYASPOR 3-0

LE MILIEU international algérien de Galatasaray Sofiane Feghouli a contribué lundi soir à la victoire de son équipe à domicile face à Antalyaspor (3-0), en clôture de la 21e journée du championnat turc de football. L'attaquant français Bafetimbi Gomis a signé un doublé (14e, 20e) avant que le joueur algérien ne corse l'addition à la 38e minute. Il s'agit du cinquième but pour Feghouli (28 ans) depuis le début de la saison, toutes compétitions confondues. A l'issue de cette victoire, le club stambouliote conforte sa position en tête de la «Super Lig» avec 44 points, avec une longueur d'avance sur son dauphin d'Istanbul Basaksehir (43 points).

ELLE A TOUCHÉ LE GROS LOT AU POWERBALL ET VEUT RESTER ANONYME: C'EST UN PROBLÈME



LE 7 JANVIER, une Américaine a été la seule à trouver les six bons numéros de la loterie du Powerball. Elle était censée empocher les 560 millions de dollars (soit 450 millions d'euros). Seulement voilà, elle veut conserver son anonymat et c'est un problème. "Tout changement apporté au billet de loterie fera en sorte qu'il ne sera plus valide", a déjà prévenu la Commission des loteries aux États-Unis. Il fallait cocher ces six bons numéros: 12, 29, 30, 33, 61 et Powerball 26. Il y a un mois, une Américaine a touché le jackpot à la loterie du Powerball: 560 millions de dollars (450 millions d'euros), soit le deuxième gain plus important de l'histoire de la loterie pour un seul gagnant.

Que sait-on de l'heureuse élue? Pas grand-chose justement car la révélation de l'identité de celle qui a acheté le ticket gagnant dans une supérette de Merrimack, dans le New Hampshire, pose problème. Six États autorisent l'anonymat

Selon ABC et The New Hampshire, les règles du Powerball sont claires. Seuls le Delaware, le Kansas, le Maryland, le North Dakota, l'Ohio et la Caroline du Sud autorisent le gagnant à conserver l'anonymat. Ailleurs, et donc dans le New Hampshire, il est assuré de faire les gros titres aux États-Unis.

Comme le stipule le règlement, la chanceuse a dû apposer sa signature au bas du ticket gagnant pour le valider. Aujourd'hui, il lui est tout simplement impossible d'encaisser la totalité de ses gains en restant anonyme.

"Ce sont nos propres règles"

"Tout changement apporté au billet de loterie lui fera perdre sa validité", a prévenu la Commission des loteries aux États-Unis. "Ce sont nos propres règles et nous devons les suivre."

L'heureuse élue, qui travaille dans le milieu associatif, va porter l'affaire devant la justice. Elle espère de la sorte pouvoir garder son anonymat.

Elle perd 50.000 euros par jour en intérêts"Elle veut continuer à travailler et conserver sa liberté d'entrer dans un supermarché ou d'assister à un événement sans être reconnue comme la gagnante d'un demi-milliard de dollars. Elle désire également faire un don à un organisme de bienfaisance. Et elle craint que la publication de son nom puisse entraîner des problèmes de sécurité", a précisé son avocate. Réponse le 21 février prochain. En attendant, elle perd environ 50.000 euros d'intérêts par jour.

L'ancêtre des Britanniques "Cheddar Man" avait la peau noire



LE PREMIER HOMME britannique connu de notre ère, qui a vécu il y a environ 10.000 ans, révèle des caractéristiques inattendues, selon son portrait dévoilé par une équipe de chercheurs.

Connu sous le nom de Cheddar Man, du nom des gorges dans lesquels son squelette a été retrouvé, dans le sud-ouest de l'Angleterre, cet homme avait la peau noire, les cheveux noirs bouclés et les yeux bleus.

"Une reconstitution du visage de Cheddar Man, réalisée il y a seulement quelques années, le montrait avec les cheveux noirs, mais avec la peau plus claire et les yeux marrons", reconnaît Chris Stringer, directeur des recherches au musée d'histoire naturelle de Londres. "Il est très surprenant de voir qu'un Britannique, il y a 10.000 ans, pouvait avoir la peau très sombre et des yeux très bleus", explique-t-il à l'AFP. Ces découvertes ont été réalisées grâce à la combinaison de deux facteurs: la qualité de l'ADN prélevé, particulièrement bien conservé pour un squelette aussi ancien, et les nouvelles techniques de séquençage du génome, mises au point ces dernières années.

"C'est très inhabituel d'obtenir un ADN d'aussi bonne qualité", s'est réjoui la chercheuse Selina Brace, qui a percé un trou dans l'os temporal du squelette pour en récupérer une poudre et en extraire le matériel génétique. "Le squelette a été découvert dans une grotte. Les conditions y sont constantes, l'air est frais et sec, ce qui a permis d'éviter que l'ADN se dégrade".

Cheddar Man faisait partie d'une population de chasseurs-cueilleurs

Grâce aux informations obtenues, et à partir d'un scanner complet du crâne du squelette, deux modélistes néerlandais ont réalisé un portrait en trois dimensions, pour tenter de figurer à quoi ressemblait l'ancêtre des Britanniques. Cheddar Man faisait partie d'une population de chasseurs-cueilleurs qui a migré depuis le Moyen-Orient vers le nord de l'Europe après la fin de la dernière ère glacière.

Aujourd'hui, environ 10% de la population britannique blanche présente une ascendance liée à ces chasseurs-cueilleurs. Son squelette est exposé au musée d'histoire naturelle de Londres. "Bien sûr, nous savons qu'il y a eu des habitants ici depuis au moins un million d'année", précise Chris Stringer. "Mais depuis la dernière ère glaciaire, il est le premier homme connu de cette période d'occupation constante de la Grande-Bretagne".

Pour expliquer l'évolution de la couleur de peau de la population vers des teintes plus claires, le chercheur associe deux éléments. "Nous savons que la couleur de peau plus claire est apparue au cours de ces 10.000 dernières années, avec l'invention de l'agriculture" et la modification des régimes alimentaires, plus pauvres en vitamine D, explique-t-il. "Nous ne suggérons pas que Cheddar Man a évolué pour développer une peau plus claire, mais il y a eu des vagues de peuplement de personnes maîtrisant l'agriculture, et elles ont apporté avec elles le gène d'une couleur de peau plus claire".

Trésor du Mont-Blanc : le mystère n'est pas encore résolu



UN JEUNE ALPINISTE, qui avait découvert en 2013 une centaine de pierres précieuses dans le massif du Mont-Blanc, attend toujours de savoir si les gendarmes ont mis la main sur un éventuel propriétaire. La loi prévoit que le pactole, estimé entre 130.000 et 246.000 euros. pourrait bien lui revenir.

Petit rappel des faits. En septembre 2013, un jeune alpiniste avait découvert un trésor de pierres précieuses sur un glacier du Mont-Blanc, provenant probablement du crash d'un avion indien vieux d'un demi-siècle.

Le jeune Savoyard, qui a souhaité garder l'anonymat, a fait cette découverte cet été alors qu'il évoluait sur le glacier des Bossons, une énorme langue de glace qui s'écoule depuis le sommet du toit de l'Europe occidentale.

ÉMERAUDES, SAPHIRS ET RUBIS

"Il aurait pu garder ça pour lui mais a préféré les amener à la gendarmerie de Bourg-Saint-Maurice (Savoie), près de son lieu de résidence, le 9 septembre, a expliqué à l'AFP le chef d'escadron Sylvain Merly, commandant de la compagnie de gendarmerie d'Albertville.

Les pierres précieuses, des émeraudes, saphirs et rubis, ont été placées sous scellés, puis leur valeur a été évaluée par un joaillier local: entre 130.000 et 246.000 euros.

DEUX ACCIDENTS D'AVION

Ce trésor provient très vraisemblablement d'un avion indien qui s'était écrasé dans le massif il y a plus de cinquante ans, deux crashs ayant eu lieu à 16 ans d'intervalle.

Le Malabar Princess, un avion d'Air India, s'était écrasé le 3 novembre 1950 à 4.700 mètres d'altitude, faisant 48 morts. La rumeur avait alors couru qu'il contenait des lingots d'or, sans qu'on n'en retrouve cependant la moindre trace.

QUI A HÉRITÉ DU PRÉCIEUX MAGOT?

Le 24 janvier 1966, c'était au tour du "Kangchenjunga", un Boeing 707 lui aussi de la compagnie Air India, qui effectuait la liaison Bombay-New York. Il s'était écrasé sur le même glacier avec 117 passagers à bord à environ 4.750 mètres d'altitude. Aucun passager n'avait survécu à l'accident.

PANIQUE À BORD: LA PORTE DE L'ISSUE DE SECOURS S'ENVOLE À L'ATTERRISSAGE



LA PORTE DE SECOURS d'un avion de la compagnie aérienne nigériane Dana Airlines est tombée au moment de l'atterrissage à Abuja. Les circonstances restent floues. Il n'y a aucune victime à déplorer.

Mercredi passé, lors d'un vol reliant la ville de Nagos à Abuja au Nigéria, les passagers ont été confrontés à une situation extrêmement angoissante. La porte de l'issue de secours de l'avion s'est tout simplement envolée au moment de l'atterrissage.

"Effrayant"

Pour Dana Airlines, une compagnie aérienne nigériane, c'est clair: il est impossible qu'une porte tombe d'elle-même "sans l'effort d'un passager pour l'ouvrir". Il a ajouté qu'il n'y avait aucune raison de s'inquiéter car "lorsqu'un avion est en vol, il est entièrement pressurisé".

Un incident qui a semé la panique auprès des passagers. "La porte de sortie était instable tout au long du vol. Au moment de notre atterrissage, elle est tombée. Effrayant", a commenté le docteur Ola Orekunrin.



Aucun autre incident

Dana Airlines assure que l'avion avait été inspecté par des ingénieurs de l'aviation civile nigériane, et qu'aucun autre incident n'avait été signalé.

"Le vol retour de l'avion n'a été retardé que de huit minutes, car nous devions démontrer aux autorités que la sécurité et le confort de nos clients étaient au centre de nos préoccupations", a souligné le porte-parole de Dana Airlines.

Google lance un programme de protection contre les attaques ciblées

Destiné aux « individus les plus susceptibles de faire l'objet d'attaques ciblées », notamment les journalistes, chefs d'entreprise ou les équipes de campagnes électorales, le nouveau programme de protection avancée que propose Google offre plusieurs options de sécurité poussée, comme le recours à une clé de sécurité physique pour se connecter à un compte.

Google propose désormais un programme de protection spécifique aux personnes susceptibles d'être la cible d'attaques cyber en raison de leur profession, de leur engagement politique, d'un activisme ou qui ont tout simplement besoin de se protéger d'une situation dangereuse. On pense aux journalistes, militants, lanceurs d'alerte, etc. Mais Google dit s'adresser également aux chefs d'entreprise et aux équipes de campagnes électorales.

On se souvient des affaires de piratage des courriels d'un membre de l'équipe d'Hillary Clinton durant la campagne de l'élection présidentielle aux États-Unis. Quelques mois plus tard, ce sont les emails de la campagne En Marche ! d'Emmanuel Macron qui se retrouvaient mis en ligne à quelques heures du second tour de l'élection présidentielle française.

Pour son « Programme de protection avancée », Google propose trois outils. D'abord, l'accès à un compte Google validé par le recours à une clé de sécurité physique U2F (Universal Second Factor) Fido (Fast IDentity Online) qu'il faut utiliser conjointement avec le navigateur Chrome. Sur un ordinateur, la clé sera au format USB tandis que sur un smartphone il faudra acquérir une clé U2F compatible Bluetooth associée à une application.



LES APPLICATIONS IOS NE POURRONT PLUS ACCÉDER À GMAIL, CONTACTS NI AGENDA

Le second rempart consiste à restreindre l'accès des applications tierces aux services Google comme Gmail et Drive afin d'éviter qu'elles ne soient exploitées comme vecteurs d'attaque par des pirates. Chrome sera le seul navigateur accepté pour se connecter à un service Google.

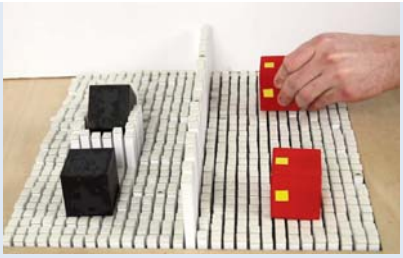
« Si vous êtes un utilisateur d'iOS, vos applications iOS ne pourront plus accéder à Gmail, Contacts ni Agenda », précise Google qui ajoute que ces restrictions seront ultérieurement assouplies pour des partenaires de confiance.

Le dernier garde-fou mis en place dans le cadre de ce programme est une procédure de vérification approfondie en cas de perte d'identifiants à un compte Google afin de prévenir toute usurpation d'identité.

KINETIC BLOCKS : UN ÉTRANGE JEU DE CONSTRUCTION CONTRÔLÉ PAR ORDINATEUR

LE KINETIC BLOCKS est un afficheur mécanique bien particulier. Il ne sert pas qu'à afficher de l'information, il peut aussi manipuler et déplacer des objets, voire construire de petites structures. Le voici en vidéo.

Le Kinetic Blocks est une évolution du projet inFORM du MIT (Massachusetts Institute of Technology). Afficheur mécanique à l'origine, il permet à présent de déplacer et construire des structures modélisées précédemment sur ordinateur. L'utilisateur indique dans un premier temps au logiciel la configuration des blocs, le programme se charge ensuite de les déplacer pour les agencer comme convenu. Un certain nombre de ces blocs peuvent contenir des aimants ou des capteurs afin de construire des structures plus complexes ou mouvantes. Le système est aussi capable de désassembler ou modifier des structures déjà existantes et de déplacer librement les blocs sur toute sa surface.



Une peau artificielle qui change de forme, inspirée des pieuvres

AUX ÉTATS-UNIS, une équipe de scientifiques s'est inspirée des capacités de camouflage de la pieuvre pour créer une curieuse peau synthétique élastique pouvant changer de forme et de texture. De quoi, affirment ses concepteurs, imaginer des robots capables de se métamorphoser.

Les pieuvres sont des animaux fascinants, tant par leur intelligence que leurs extraordinaires capacités de camouflage qui leur permettent de changer la couleur et la texture de leur peau pour se fondre dans leur milieu naturel, même au fond d'un bateau ! Les scientifiques cherchent depuis longtemps à reproduire ce don pour créer une peau synthétique susceptible de se métamorphoser.

Un groupe de chercheurs de l'université Cornell, de New York, et du Laboratoire de biologie marine du Massachusetts (États-Unis) a conçu une peau synthétique élastique qui peut changer de forme et de texture. On est encore très loin des facultés d'une pieuvre, mais la solution techniquement astucieuse pourrait être appliquée à la robotique.

Pour élaborer cette peau artificielle capable de se modeler en 3D, l'équipe emmenée par le professeur Rob Sheperd a étudié le fonctionnement des papilles dermiques de la pieuvre. Ce groupe musculaire contient des muscles érectiles qui, lorsqu'ils se contractent, provoquent une protubérance à la surface de la peau. C'est ainsi qu'en quelques dixièmes de seconde, une pieuvre peut prendre la forme et la couleur d'un élément du fond marin sur lequel elle se trouve (voir cette étonnante vidéo sur YouTube).



Une interface tactile pour la réalité virtuelle

Pour reproduire ce comportement, le groupe du professeur Sheperd a eu recours à un tissu rigide découpé au laser de manière à former une sorte de toile qui est ensuite plaquée sur une membrane élastomère. Lorsque la structure est gonflée avec de l'air, des formes vont émerger à certains endroits de la surface selon le motif prédécoupé et se combiner pour créer une forme en trois dimensions.

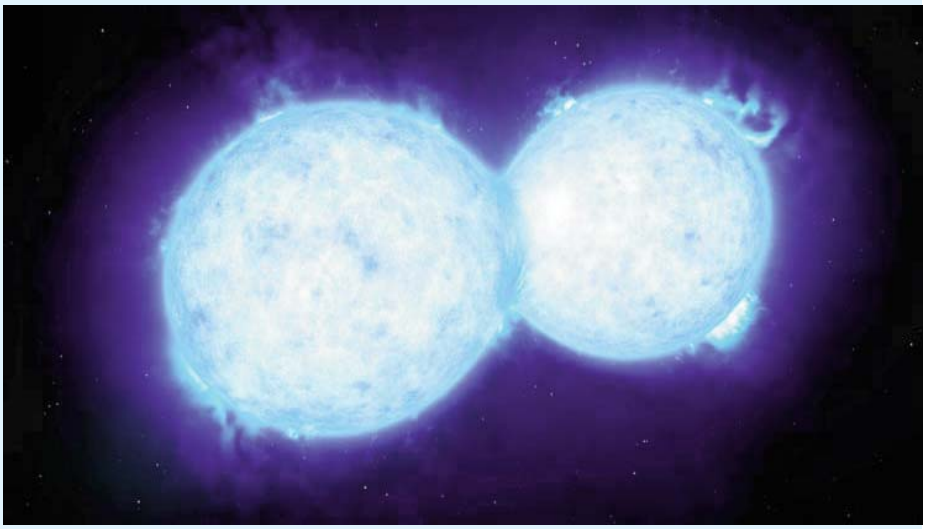
Dans leur article scientifique paru dans la revue Science, les chercheurs expliquent que la toile rigide peut être taillée pour induire toutes sortes de structures complexes. Ils pensent que cette peau artificielle transformable pourrait un jour servir sur des robots, sans toutefois expliquer quelle serait la finalité.

Mais ce n'est pas tout. Selon eux, cette structure pourrait servir à fabriquer des meubles métamorphes ou à créer des interfaces tactiles qui permettraient aux utilisateurs de réalité virtuelle de sentir leur environnement.

Mais pour le moment, le professeur Sheperd et son équipe doivent encore surmonter plusieurs obstacles. À commencer par le fait que leur structure ne peut adopter qu'une seule forme à la fois et ne change pas de couleur. La pieuvre n'est pas prête d'avoir de la concurrence !

ONDES GRAVITATIONNELLES : un trou noir binaire né dans une étoile ?

La première détection des ondes gravitationnelles émises par la fusion de deux trous noirs a surpris les astrophysiciens. Pouvait-il s'agir de deux trous noirs nés dans une étoile en rotation rapide et en effondrement gravitationnel ? Une réponse a été donnée en calculant précisément le signal produit par ce scénario.



La détection des ondes gravitationnelles produites par la collision de deux étoiles à neutrons est certainement l'évènement scientifique marquant de cette année 2017. D'ailleurs, depuis le début du XXIe siècle, il n'y a probablement que la confirmation de l'existence du boson de Brout-Englert-Higgs dont l'importance soit comparable dans le domaine des sciences physiques.
Cette détection, ainsi que celle des ondes émises par la fusion de deux trous noirs constituant un système binaire, est à l'origine du prix Nobel de physique 2017 et l'on peut penser qu'elle vaudra aussi un prix Nobel en 2018 à Alain Brillet et Thibault Damour, qui ont, eux, reçu la médaille d'or du CNRS pour leur contribution dans cette grande aventure (expérimentale pour le premier puisqu'il est l'un des architectes du détecteur européen d'ondes gravitationnelles Virgo, et théorique pour le second car il a joué un rôle clé dans la dérivation de la forme du signal recherché pour la fusion de deux trous noirs à partir des équations de la théorie de la relativité générale d'Einstein, dont on a fêté la découverte il y a deux ans). Nous ne sommes encore qu'au début de l'astronomie des ondes gravitationnelles et, pour progresser, les chercheurs doivent encore raffiner les modèles des sources de ces ondes pour exploiter les signaux que des détecteurs comme Ligo, Virgo, Kagra et, à l'horizon 2030, eLisa vont recevoir.

UNE COLLISION DE TROUS NOIRS ACCÉLÉRÉE PAR LA FRICTION DE CHANDRASEKHAR

Les chercheurs ont été surpris par les masses du premier trou noir binaire détecté par Ligo, GW150914. Comme Futura l'expliquait dans un précédent article (voir ci-dessous), les théoriciens ont essayé d'expliquer d'où pouvait bien venir un tel monstre constitué de trous noirs dont chacune des masses était d'environ 30 fois celle du Soleil. L'astrophysicien Abraham Loeb a ainsi proposé que cela soit le résultat de l'effondrement gravitationnel d'une étoile très massive et en rotation très rapide. Le cœur de cet astre se serait alors divisé en deux du fait d'une instabilité mécanique bien connue avant que ces deux cœurs ne s'effondrent à leur tour, donnant deux trous noirs en orbite rapprochée et instable.
Mais il faut tester cette théorie. C'est ce qu'une équipe internationale de physiciens des universités de Kyoto, Cambridge et du Caltech cherche à faire en calculant le signal bien spécifique des ondes gravitationnelles émises par ce phénomène à l'aide de surperodinateurs. Les résultats de ces simulations, qui pouvaient nécessiter plusieurs heures de calculs, ont été exposés dans un article disponible en ligne sur arXiv. Selon l'un des membres de cette équipe, le physicien Joseph Fedrow, de l'Institut Yukawa de physique théorique de l'université de Kyoto, la comparaison des signaux calculés avec ceux observés par Ligo avec la fusion des trous noirs n'est pas favorable au modèle de Loeb. En effet, si les trous noirs naissaient bien dans un environnement dense, la force de friction dynamique de Chandrasekhar (à ne pas confondre avec une force de frottement classique) résultant des interactions
gravitationnelles entre les trous noirs et le gaz de l'étoile dans lequel ils sont plongés accélérerait le processus de collision qui prendrait moins de temps que dans l'espace-vide. Les deux situations conduisent donc en fait à des signaux nets et différents. Au final, ceci exclut le scénario de fragmentation pour la formation de GW150914.

ONDES GRAVITATIONNELLES : UN TROU NOIR BINAIRE DANS UNE ÉTOILE ?

Les caractéristiques du trou noir binaire qui a fusionné en donnant les ondes gravitationnelles détectées par Ligo ont surpris. Pour les expliquer, l'astrophysicien Abraham Loeb a fait intervenir la fission du cœur d'une étoile géante en deux parties qui se sont effondrées en trous noirs. Cela permet d'imaginer que les événements détectés par Ligo ont parfois une contrepartie électromagnétique, par exemple, sous forme de sursaut gamma.
GW150914, tel est le nom de la première source d'ondes gravitationnelles détectée directement sur Terre grâce au Laser Interferometer Gravitational-wave Observatory (Ligo). Tout porte à croire qu'il s'agissait de la collision accompagnée d'une fusion de deux trous noirs stellaires formant un système binaire. C'est la première fois que l'on a une preuve de l'existence d'un tel système mais les chiffres concernant les estimations les plus probables des masses des deux trous noirs, respectivement 29 et 36 masses solaires, laissent les astrophysiciens perplexes. Les rares trous noirs stellaires détectés ne dépassaient pas les 15 masses solaires et l'on ne comprend donc pas très bien comment ces astres compacts ont pu se former Deux théories circulaient jusqu'à présent. L'une était plutôt classique et faisait intervenir un système double de géantes bleues destinées à exploser chacune en supernova SN II puis à laisser comme cadavre des trous noirs. Peut-être que la particularité de ce système, une fois bien comprise, permettra d'expliquer pourquoi l'explosion accompagnant l'effondrement gravitationnel peut tout de même laisser des objets compacts de plusieurs dizaines de masses solaires. L'autre faisait intervenir des trous noirs stellaires solitaires dans un environnement dense en étoile et riche en gaz qui auraient pu croître par accrétion avant de se capturer l'un l'autre pour former un système binaire.
Le célèbre astrophysicien de l'université d'Harvard, Abraham Loeb, vient quant à lui de proposer une autre hypothèse qui aurait certainement retenu l'attention de son défunt et incroyablement talentueux collègue, le prix Nobel de physique, Subrahmanyan Chandrasekhar.

UNE HYPOTHÈSE INSPIRÉE PAR LA FIGURE D'ÉQUILIBRE DES ASTRES EN ROTATION

Rappelons que Chandra, comme il aimait qu'on l'appelle, a fait des travaux importants sur la structure des étoiles et la théorie des trous noirs, y compris lorsqu'ils sont binaires. Dans la lignée des Clairaut, Maclaurin, Darwin et Poincaré, l'astrophysicien s'était également intéressé aux figures d'équilibres des masses fluides autogravitantes et en rotation. Ces figures permettent de comprendre la forme de la Terre et ont donné lieu à des spéculations quant à l'origine de la Lune. En effet, il y a plus d'un siècle, George Darwin, un astronome et mathématicien anglais, fils du célèbre biologiste britannique Charles Darwin, avait calculé ce qui pouvait se passer dans le cas d'une rotation rapide de la jeune Terre à l'état fluide et chaud. Il avait montré que cela pouvait conduire à l'éjection d'un lambeau de matière un peu à la façon de la formation de gouttes de liquide issues de la séparation d'une goutte unique déformée en forme d'haltère et en rotation. Comme il l'explique dans un article déposé sur arXiv, Loeb reprend certains éléments de cette hypothèse. Il considère une jeune étoile massive en rotation rapide, tellement rapide que son cœur se sépare en deux parties alors qu'il s'effondre et qui vont ensuite continuer de se contracter en trous noirs. Sur des orbites rapprochées, ceux-ci vont rapidement entrer en collision comme le veut le scénario à l'origine de GW150914.
Une telle étoile particulièrement massive, car dépassant les 100 masses solaires, peut se former en raison de la fusion de deux jeunes étoiles composant une binaire à contact. Un phénomène dont nous avons des preuves de son occurrence dans le monde réel.

L'ASTRONOMIE GRAVITATIONNELLE ET L'ÉNERGIE NOIRE

En bonus, Abraham Loeb n'explique pas seulement l'existence de GW150914, il suggère que le petit sursaut gamma que le télescope Fermi a observé 0,4 seconde après sa détection par Ligo dans la région où se trouvait peut-être l'astre à l'origine de GW150914 est bel et bien en relation avec la collision des deux trous noirs (son cousin européen, Integral, n'a lui rien détecté). En effet, ceux-ci étant entourés de matière au cours de l'événement, des processus électromagnétiques similaires à ceux postulés avec les hypernovae avec formation de trous noirs à l'origine de certains sursauts gamma ont dû survenir.
La possibilité d'observer et d'étudier des contreparties électromagnétiques aux sources d'ondes gravitationnelles n'est pas seulement excitante pour les astrophysiciens relativistes cherchant à mieux comprendre les objets compacts et leurs interactions avec leur environnement. Elle ouvre aussi des perspectives pour les cosmologistes en permettant d'associer des décalages spectraux et des distances précises pour ces sources ce qui, en retour, devrait permettre d'affiner la mesure de certains paramètres cosmologiques fondamentaux concernant par exemple la nature de l'énergie noire.

QUELLE HUILE DE BEAUTÉ UTILISER ?



Les huiles sèches

Ce sont sans doute les huiles les plus fréquemment utilisées. Idéales pour les peaux en manque d'hydratation, elles peuvent s'appliquer sur le corps mais aussi sur le visage et les cheveux. D'ailleurs on est fan du rendu satiné.
Les peaux normales à mixtes choisiront une huile au « toucher sec ». Les peaux matures, elles, ajouteront de l'huile de lavande, de Ciste ou d'Hélichryse à leur huile de base.

Les huiles végétales

Les adeptes du naturel se tourneront bien évidemment vers ce type d'huile. Là encore, les usages sont multiples :
- l'huile d'amande douce soignera les peaux sensibles, luttera contre l'eczéma ou la constipation
- l'huile d'argan a des vertus anti-âge et est aussi utilisée pour les cheveux
- l'huile de rose permet une meilleure cicatrisation
- l'huile de noisette régule l'excès de sébum
- l'huile de ricin rend les cheveux plus beaux et plus forts
- l'huile de coco est la plus complète de toute : hydratation, cicatrisation, masque capillaire, elle remplace tout !

On les aime parce qu'elles sont riches en acides gras de type linoléique, en vitamines A et E et en phytostérols et surtout parce qu'elles sont plus efficaces que les huiles mixées avec des produits de synthèse.

Les huiles pour cheveux

L'huile est de loin le meilleur allié des cheveux, elle respecte davantage la fibre capillaire qu'un shampooing classique. Il existe différentes textures mais elle s'applique toujours de la même manière :
- le « bain d'huile » une fois par mois ou par semaine : enduisez l'intégralité de votre chevelure d'huile. Laissez poser toute une nuit.
- Appliquez de l'huile sur vos longueurs et pointes quotidiennement, sans en abuser, pour un effet retour de plage.

Trempez vos pieds dans du bicarbonate et du lait :

Les résultats sont incroyables !
Beaucoup d'entre nous ont souvent des problèmes de talons rugueux et de peau épaisse sur la plante des pieds, mais peu d'entre nous ont le temps et l'argent pour pouvoir profiter d'une pédicure.
Ce bain est l'incroyable solution que nous vous proposons, car il fait des miracles!
Son plus grand avantage est qu'il est facile et pas cher à préparer, et bien sûr, c'est un remède 100 % naturel pour soigner vos pieds!
Pour avoir des pieds parfaits, versez un demi-litre de lait dans une bassine. Ensuite, ajoutez 2 à 3 sachets de bicarbonate de soude. Faites tremper vos pieds dans ce mélange et profitez de votre bain de pieds miraculeux fait maison !

• CONSEILS POUR MIEUX DORMIR



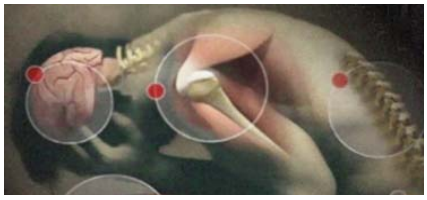
Il existe une multitude d'habitudes et d'astuces qui peuvent vous aider à retrouver des nuits calmes et réparatrices.
La première est sans doute d'écouter votre corps. Si vous vous sentez fatiguée, que vous commencez à bâiller et à sentir vos paupières lourdes, ne luttez pas ! Si vous laissez passer ce moment, il vous faudra attendre 90 minutes pour attraper le prochain train. Et même si vous n'avez pas sommeil, essayez de vous coucher à heure régulière pour donner un rythme à votre cerveau.
Une fois dans vitre lit, oubliez les écrans. Ils mettent le cerveau en état de vigilance ce qui évidemment, n'aide pas à trouver le sommeil. Une heure avant de dormir, préférez donc une activité calme et relaxante, comme un bain ou la lecture d'un bon roman.
Et pour des nuits paisibles, on aménage son espace : un matelas de qualité, une pièce obscure, aérée et insonorisée, une température comprise entre 16 et 17 degrés et Morphée n'est plus très loin !

Maquillage fixé



Votre maquillage a tendance à virer dès qu'il fait un peu chaud ou lorsque vous vous activez ? Le matin, une fois votre peau bien nettoyée, passez un coton imbibé de jus de citron sur votre visage, en insistant sur la zone T (nez et front). Son effet astringent évitera à votre peau de briller dans la journée et votre maquillage tiendra plus longtemps.

Signaux d'alerte que nous envoie notre corps



Les lèvres gercées
Il est commun d'avoir les lèvres gercées, en particulier en hiver et lors des changements de températures et de grand froid.Si cela vous arrive hors de ces conditions et de façon récurrente, vous êtes alors potentiellement atteint d'une infection fongique ou d'une carence en vitamine B et en zinc.

Le cou enflé
Si vous avez le cou enflé, ne tardez pas à aller consulter votre médecin.Un gonflement de la partie avant du cou peut indiquer des problèmes thyroïdiens.

La perte de sourcils
Les sourcils perdent de leur épaisseur avec l'âge.Si ce phénoème se produit à un âge avancé et de manière brusque, vous souffrez peut-être d'une hyperthyroïdie, qui est une maladie causant une production extrêmement élevée des hormones, ou d'une glande thyroïde hyperactive.

Les pieds froids
Les pieds aussi reflètent votre état de santé.Les pieds froids indiquent une mauvaise circulation sanguine et un potentiel dysfonctionnement cardiaque.

Le visage rouge
La couleur du visage est dictée par les hormones, la température extérieure et l'alimentation.Des joues roses, ainsi que le nez, le front et le menton, sont signe de la maladie de la rosacée.

Tajine de viande hachée aux olives



Ingredients

pour les boulettes de viande hachee:
•350 gr de viande hachée d'agneau.
•une tranche de pain de mie, ou 20 gr de mie de pain.
•2 c a soupe de l'ait.
•persil haché.
•1 gousse d'ail.
•sel, poivre noir et une pincee de cumin
pour la sauce:
•1 oignon
•200 gr de champignons
•300 gr d'olives vertes denoyautees.
•persil hachee
•1 verre d'eau.
•sel, poivre noir.
•colorant alimentaire jaune, ou du Safran
•1 c a soupe de farine

Etapes de réalisation

1.dans un saladier, placez les morceaux de mie dans du lait et laissez absorber un peu.
2.dans un autre saladier, mélangez la viande hachée et les épices, le persil haché, puis ajoutez la mie.
3.formez des boulettes de viande hachée.et faites frire dans un peu d'huile, juste pour donnez une belle couleur au boulettes de viande hachée.
4.faites blanchir les olives dénoyautées, dans de l'eau avec deux tranches de citron, pour diminuez le taux de sel, le citron gardera la couleur verte des olives.
5.changez l'eau, et faites bouillir une seconde fois.
6.dans un récipient, faites revenir l'oignon râpé, dans un peu d'huile, ajoutez les champignons, coupés en morceaux, et faire sauter 5 minutes tout en surveillant.
7.ajoutez les boulettes de viande hachée, les olives, et le verre d'eau.
8.laissez bouillir, ajoutez les épices (faites attention au sel)
9.prenez une petite quantité de la sauce, diluez la farine dedans, et remettre dans la sauce.
10.laissez la sauce épaissir un peu, et retirez votre tajine du feu.
11.présentez le plat décoré avec du persil haché, et des tranches de citron.

beignet de courgette



Ingrédients :

2 courgettes.
150g de farine.
10g de levure chimique.
25g de parmesan râpé.
3 œufs.
Huile d'olive.
Sel, poivre.
Jus d'un citron.

Préparation :

Râper les courgettes, ajouter la farine, le parmesan, les œufs, 1 cuillère d'huile d'olive, sel, poivre.
Faire chauffer l'huile sur feu, verser la pâte en faisant plusieurs petits beignets.
Verser la pâte en faisant plusieurs petits beignets à la fois.
Faire cuire pendant 10 min et servir.

21.00 : Blacklist



SÉRIE avec James Spader , Megan Boone...

Liz infiltre un gang composé uniquement de femmes. Elle doit arrêter ses membres avant qu'elles ne commettent un nouveau crime. Mais avant de participer avec elles au prochain hold-up, elle doit prouver sa loyauté envers les membres de cette communauté et faire ses preuves auprès de la chef. Liz va dans un premier temps tenter de récupérer une liste qui contient le nom de témoins qui sont sous protection judiciaire. De son côté, Red rencontre des problèmes inattendus. Tom se concentre sur ses devoirs paternels...

21.00 : Lebowitz contre Lebowitz



SÉRIE avec Clémentine Célarié , Caroline Anglade…

Après s'être démenée seule pour sauver le cabinet, Paule entreprend de sortir Georges Warnier de son pétrin judiciaire. Elle doit également composer avec Irène, dépassée par l'arrivée de Simon, son nouveau-né. Et comme si cela ne suffisait pas, elle s'occupe d'Anna, une jeune mère célibataire, accusée d'avoir secoué son bébé. Celle-ci se bat pour récupérer son petit garçon, maltraité par Nadine, la nourrice.

21.00 : Des racines et des ailes



MAGAZINE DE REPORTAGES 181 épisodes

Ce voyage entre le Lot et la Dordogne commence dans la vallée de la Vézère, où fut découvert une sépulture de l'homme de Cro-Magnon en 1868. Le maire des Eyzies-de-Tayac-Sireuil mobilise les habitants du village pour mettre en valeur les grottes préhistoriques. L'exploration se poursuit en montgolfière au cœur du Haut Quercy, à la découverte du sanctuaire de Rocamadour, lieu de pèlerinage depuis le Moyen Age puis jusqu'au château de Castelnau-Bretenoux. Denis Dodeman, architecte en chef des Monuments historiques, veille à la restauration des toitures en lauze, typiques de la région.

21.00 : Top chef



TÉLÉRÉALITÉ 9 saisons / 105 épisodes

Les jurés confient aux onze cuisiniers en lice leurs habitudes alimentaires inavouables. Ceux-ci vont devoir les présenter d'une manière gastronomique. La deuxième épreuve se déroule chez Marc Veyrat, à Manigod en Haute-Savoie. A l'instar du chef triplement étoilé, les candidats vont cueillir des ingrédients en pleine nature pour composer en une heure une assiette entièrement végétale. Ce challenge est jugé par la toque. Puis, parmi les concurrents sur la sellette, chaque responsable de brigade décidera qui ira en dernière chance.

21.00 : A United Kingdom



BIOGRAPHIE avec David Oyelowo , Rosamund Pike...

En 1947, Seretse Khama, neveu du roi des Bamangwato, population australe du Botswana, vit à Londres où il étudie le droit. Un soir, le jeune homme croise le parcours de Ruth Williams, une employée de bureau. Une idylle naît très vite entre les deux jeunes gens. Seretse, un jour lui aussi destiné à être roi de son peuple, doit repartir une fois ses études terminées. Mais il y renonce pour rester vivre avec Ruth. Seulement, leur histoire d'amour est très mal vue par une partie de leurs entourages.

21.00 : Fais pas ci, fais pas ça, une famille pour la vie



SOCIÉTÉ - France (2017)

Les acteurs Valérie Bonneton, Guillaume de Tonquédec, Isabelle Gélinas et Bruno Salomone, mais aussi les créateurs de la fiction, Anne Giafferi et Thierry Bizot, le producteur Guillaume Renouil racontent l'aventure de la série. Les enfants Lepic, ainsi qu'une famille de fans, commentent et font revivre les personnages hauts en couleur lors des grands moments de leur vie, à Sèvres et ailleurs. Ensemble, ils décryptent cet ovni devenu, en une décennie, un vrai hit à la française.

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr	05:44	05:48	06:03	05:53	06:09	06:14	06:17
Dohr	12:44	12:48	13:02	12:53	13:09	13:14	13:17
Açr	15:44	15:50	16:03	16:01	16:11	16:16	16:20
Maghrib	18:12	18:18	18:31	18:29	18:39	18:44	18:48
Icha	19:33	19:38	19:52	19:45	19:59	20:04	20:07

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6007 – MERCREDI 28 DJOUMADA EL OULA 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	16°	7°
Oran	16°	7°
Constantine	12°	0°
Ouargla	20°	3°

AFFIRMANT QUE LE FONDS D'AIDE À LA PRESSE EST EN COURSDE CONSTITUTION

KAOUANE AFFIRME QUE L'ETAT NE SE DÉSENGAGERA PAS



Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a affirmé, hier à Alger, que l'Etat ne se désengagera pas du soutien à la presse, soulignant que des aides seront dégagées à travers le Fonds d'aide à la presse qui est «en cours de constitution».

«L'Etat ne se désengagera pas de son soutien multiforme à la presse, impactée par la crise économique qui touche l'Algérie, à l'instar des autres pays dans le monde», a affirmé M. Kaouane, qui s'exprimait sur les ondes de la Radio nationale, relevant toutefois que la presse nationale «doit trouver les ressources nécessaires pour passer ce cap et se redéployer». «Il s'agit d'un soutien indirect à travers la publicité institutionnelle et l'impression des journaux», a expliqué le ministre, faisant observer que «de bout en bout de la chaîne, le papier et les intrants sont soutenus».

Il a ajouté que «d'une manière directe, il y aura des aides à travers le Fonds d'aide à la presse, qui est en cours de constitution», précisant que «sans ces formes de soutien direct ou indirect et sans le soutien de l'Etat, aucun média ne pourrait survivre à un marché très difficile».

Interrogé sur les dettes des titres de la presse nationale envers les sociétés d'impression publiques, le ministre a indiqué que ces dettes sont «très importantes», relevant au passage que le marché de la publicité «est en crise».

Selon M. Kaouane, les chiffres d'affaires de certains annonceurs ont chuté de plus de 60%, ce qui a eu des effets sur les médias, a-t-il relevé, estimant, à ce propos, que «le modèle économique de la presse algérienne doit être revu».

Dans le même sillage, il a fait remarquer que la loi sur la publicité «ne concerne pas uniquement le volume d'annonces destinées aux journaux, mais elle relève aussi d'une question de régulation, d'éthique et de contenu».

Concernant la mise en place de l'Autorité de régulation de la presse écrite (ARPE), il a indiqué que «c'est une priorité qui figure dans le plan d'action du gouvernement», rappelant, à cet effet, l'engagement du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour la création de cette autorité. Il a rendu hommage au président de la République pour les réformes engagées dans la modernisation du secteur, notamment à travers la création des différents organes de régulation, qui constituent «une avancée importante» pour le secteur de la communication.

Evoquant la question de la liberté d'expression dans le pays, le ministre a précisé qu'elle est «pleine et entière» et qu'elle est «consacrée par la Constitution».

A une question sur d'éventuelles pressions subies par la presse, M. Kaouane a nié l'existence de telles pressions. «Nous n'exerçons aucune pression sur les médias et nous regardons avec une certaine bienveillance son évolution, y compris dans ses excès. Nous ne sommes pas les rédacteurs en chef de la presse algérienne et notre rôle n'est pas d'être des commissaires politiques», a-t-il affirmé.

M. Kaouane a rappelé, en outre, que «le président de la République veille scrupuleusement au respect de la liberté d'expression», ajoutant que «notre mission est de veiller à ce que l'engagement et le souci du Président soient traduits dans la réalité».

«Il appartient à la presse de veiller à ne pas tolérer les abus et les atteintes aux personnes qui, malheureusement, sont presque quotidiens», a-t-il déploré.

M. D.

TIZI OUZOU

Manifestation scientifique autour de l'astronomie

«**ASTRONOMIE** à la portée des enfants «, tel est le thème de la manifestation scientifique et culturelle de trois jours qu'abrite, depuis hier, l'espace de la maison de la Culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou. C'est Nabila Goumeziane, directrice de l'institution culturelle, qui a donné le coup d'envoi de cette manifestation nationale destinée à susciter la curiosité scientifique pour les astres chez les enfants et, pourquoi pas, chez les adultes.

Les organisateurs soulignent que cette rencontre nationale, la première du genre, est voulue comme un moyen visant à développer le concept de «sciences pour tous» et promouvoir la culture scientifique, notamment la pratique de l'astronomie dans la société algérienne, spécialement en milieu juvénile. Aussi, pour cette première journée, une riche exposition a été offerte au public sur un certain nombre d'éléments astraux et d'outils permettant leur observation, à l'instar du télescope. Un de ces nombreux télescopes exposés permet de voir, avec une quasi exactitude, des planètes comme Vénus, Saturne, Mars, Jupiter et la Lune. Le prix de ce télescope pour astronomes amateurs, nous a-t-on indiqué, ne dépasse pas 50 000 DA. L'autre intérêt de cette manifestation réside dans le concept de culture générale dont doit jouir tout citoyen. En effet, la documentation renseigne sur le diamètre du soleil qui est de 1 392 000 km.

Le diamètre du Soleil est 109 fois supérieur à celui de la Terre. Beaucoup d'autres définitions ont été mises également à la portée du public, pas forcément juvénile. C'est le cas des mots «comète», «météorite», «nébuleuse», etc. Beaucoup d'autres informations sur l'Univers ont été également fournies à l'intention du public.

Des informations, doit-on rappeler, qui font partie de la culture générale. Un homme ou une femme de moyenne culture doit savoir effectivement que les nuages couvrent 50% de la Terre et que celle-ci est encore couverte à 70% par les eaux (océans), d'où son appellation «la bleue». La journée d'aujourd'hui sera marquée, en sus de l'exposition, par deux conférences conférence intitulées «Planètes et exoplanètes» et «Terre dans l'Univers».

Notons enfin que les organisateurs trouvent que ce genre de manifestation est un excellent moyen de démystifier les phénomènes et événements astronomiques, de même que cela permet de livrer une réelle éducation scientifique à la population juvénile.

Saïd Tissegouine

TÉLÉPHONIE MOBILIE

Djezzy Internet, l'application la plus téléchargée en Algérie

DJEZZY confirme son leadership digital ! L'application Djezzy Internet a été téléchargée plus d'un million de fois et décroche la première place dans le palmarès du classement des meilleures applications en Algerie devançant Facebook, Snapchat et Instagram…

En plus d'être la plus téléchargée en Algérie, l'application bénéficie d'une des meilleures notes, au même niveau que WhatsApp, Facebook et autres géants de l'internet, démontrant encore une fois le savoir-faire made in Algérie de Djezzy.

Lors de la conférence de presse organisée le 6 février dernier au Centre International des Conférences, Matthieu Galvani, Directeur général de Djezzy a présenté les nouvelles offres du modem Djezzy et démontré, à nouveau, la simplicité de l'application Djezzy à laquelle le modem ainsi que toutes les offres donnent accès.

Djezzy Internet, c'est simple et rapide ! En quelques clics, le client peut choisir l'offre internet qui lui convient et se connecter avec ses proches et amis partout et tout le temps. Elle permet également aux clients d'avoir un suivi de leurs crédits ainsi que des forfaits disponibles en temps réel.

Pour celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait, Djezzy vous invite à télécharger l'application en suivant les trois étapes suivantes : Téléchargez l'application gratuite sur Play Store ; lancez l'application sans vous identifier ; vous êtes prêt pour utiliser Djezzy internet et activer l'offre de votre choix. Avec Djezzy, vous êtes déjà dans le monde digital !

HAUTE CASBAH D'ALGER

Cinq blessés dans l'effondrement du toit d'un immeuble

L'EFFONDREMENT partiel du toit d'un immeuble survenu hier matin à Alger dans la Haute Casbah a fait 5 blessés légers, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya d'Alger. Aux environs de 4h30, une partie du toit d'un immeuble de deux étages, situé au niveau de la Rue Abdelkader Medjal, dans la Haute Casbah, s'est affaissée sur le premier étage, a indiqué à l'APS le chargé de l'information à la Direction générale de la protection civile de la wilaya d'Alger, le lieutenant Khaled Ben Khalfallah. L'incident a fait 5 blessés légers de la même famille qui ont été tous transférés au CHU Mustapha Pacha, pour recevoir les soins nécessaires, a-t-il précisé.

S. N.